





Chères Goincourtoises,
chers Goincourtois,

Pour cette rentrée, malgré la morosité ambiante face aux efforts demandés à chacun d'entre nous, je tiens à partager avec vous l'élan positif qui anime notre commune, à travers les projets récemment accomplis et ceux à venir.

Je suis particulièrement heureux de vous annoncer l'ouverture de notre parc communal, accessible à

toutes et à tous. Véritable écrin de verdure en plein centre-bourg, il offre un large panel d'activités : promenades sur des chemins paysagers bordés de parterres végétalisés, terrain de pétanque, aire de pique-nique sous les tilleuls, parcours fitness avec 14 agrès, aire de jeux pour les enfants, bancs et fauteuils naturels. Une vue imprenable sur nos deux collines vient parfaire ce cadre exceptionnel. J'espère que vous serez nombreux à venir en profiter. Le parc sera officiellement inauguré le 26 septembre 2025 : nous vous y attendons avec grand plaisir !

De nombreux autres projets ont également été menés à bien cette année :

- réfection partielle de la corniche de l'église,
- amélioration de l'espace de travail du secrétariat de mairie,
- installation de barrières pour limiter le stationnement gênant,
- remplacement du petit camion-benne communal,
- installation de range-vélos sur la place,
- création d'un trottoir en haut de la rue Aristide Briand,
- busage du ru sous le chemin de Beauvais,
- complément et rénovation de la signalisation routière (horizontale et verticale), sans oublier les nombreux travaux d'entretien courant de nos bâtiments et espaces publics.

Je suis également heureux de vous annoncer que l'aménagement du centre-bourg (face à la mairie) débutera au premier semestre 2026. Ce projet comprendra :

- la création d'une résidence seniors autonomes,
- des locaux d'activités et des logements, avec la volonté affirmée de conserver notre pigeonier, symbole de notre patrimoine local.

D'autres projets verront le jour, notamment :

- l'aménagement de gradins végétalisés derrière la salle des Deux Collines,
- le remplacement des faux plafonds de la mairie, et bien d'autres encore.



Par ailleurs, l'extension de notre système de vidéoprotection sera opérationnelle cet automne. En effet, force est de constater que les incivilités et actes de vandalisme persistent. C'est avec regret que je vous informe que l'AS Auneuil n'a pas pu utiliser notre stade cette saison, en raison de dégradations répétées sur les vestiaires (cadenas forcés, portes arrachées...). Nous sommes convaincus que la mise en place de cette extension, couplée à l'enga-

gement de chacun, permettra de lutter efficacement contre ces comportements.

Fort heureusement, le dynamisme de notre village est bien réel et croissant, grâce aux nombreux événements officiels et festifs organisés tout au long de l'année, avec la participation active de nombreux habitants ! Notre site internet et notre page Facebook sont d'ailleurs de plus en plus consultés : continuez à les faire vivre !

Je n'oublie pas les personnes en difficulté. À ce titre, nous avons renouvelé notre partenariat avec le Centre Social de la Canopée d'Auneuil, afin de leur apporter soutien et accompagnement.

J'adresse aussi une pensée à celles et ceux qui nous ont quittés, et qui, par leurs actions, ont contribué à faire de notre commune ce qu'elle est aujourd'hui.

Tous ces projets et ce dynamisme sont rendus possibles grâce à une équipe investie et soudée.

Je tiens à remercier chaleureusement :

- nos agents administratifs et techniques,
- l'ensemble de l'équipe municipale,
- nos associations,
- et surtout tous nos bénévoles, qui donnent de leur temps et de leur énergie sans compter.

Ensemble, nous continuerons à faire de Goincourt un village où il fait bon vivre.

Vive Goincourt !

Benoît BONNELLIER
Maire

Bulletin municipal de Goincourt n°127 - Septembre 2025
Mairie de Goincourt - 12 rue Jean Jaurès
60000 Goincourt
Téléphone : 03 44 45 14 87
Mail : secretariat@goincourt.fr - Site : www.goincourt.fr
Directrice de la publication: Amina CHAOUALI
Rédaction: Le conseil municipal & associations
Auteur logo commune de Goincourt : Catherine Gaucherand.

Crédits photos : Équipe municipale - Associations
- FreePik - AdobeStock

Tirage: 750 exemplaires

Impression:

Imprimerie **CGL**
alphagraph

378, route de BEAUVAIS 60390 AUNEUIL
Tél. : 03 44 45 11 05
imp@cglalphagraphe.fr

Conception Graphique:

zelie

zelie.concept@gmail.com

Sommaire

- 02 ■ Édito
- 04 ■ Délibérations & Finances
- 06 ■ Vie municipale
- 08 ■ Urbanisme
- 12 ■ Aménagements & Travaux
- 16 ■ Rétrospective
- 26 ■ Associations Goincourtoises
- 48 ■ La nature à l'honneur
- 50 ■ Le dernier garde-champêtre
- 52 ■ État-civil
- 54 ■ Recettes
- 56 ■ Loisirs
- 58 ■ Bien Vivre ensemble
- 61 ■ Informations

Délibérations

SÉANCE DU 05 SEPTEMBRE 2024

- 2024-47 Renouvellement contrat Elan Cité
- 2024-48 Marché de travaux de voirie, revêtement de chaussée et trottoirs
- 2024-49 Décision modificative n° 1
- 2024-50 Location logement 16 rue de Courcelles
- 2024-51 Convention avec l'Association WASEO

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

- 2024-52 Autorisation permis de voirie Société EUNETWORKS
- 2024-53 Convention d'implantation d'une infrastructure de télécommunication à très haut débit
- 2024-54 Convention Association Gymnastique Cisd
- 2024-55 Convention Centre Social La Canopée
- 2024-56 Convention Association Chasse
- 2024-57 Convention Association Comité des fêtes
- 2024-58 Convention Association de Gymnastique de Beauvais
- 2024-59 Convention Association Judo
- 2024-60 Convention Association Tennis
- 2024-61 Convention Association Tennis de Table
- 2024-62 Convention Association Léopard 'atelier
- 2024-63 Convention Association Anciens combattants
- 2024-64 Convention Association APE
- 2024-65 Convention Association Sports Team
- 2024-66 Convention Association Fang Zong détente Énergie Qi Gong
- 2024-67 Convention Association Double Sens
- 2024-68 Convention Association de Danse
- 2024-69 Convention Football d'Auneuil
- 2024-70 Repas des Aînés

SÉANCE 28 NOVEMBRE 2024

- 2024-71 Validation du rapport activité SE60 2023
- 2024-72 Décision modificative n° 2
- 2024-73 Maquillage de Noël
- 2024-74 Parrainage pour la patinoire fête communale hivernale
- 2024-75 Recrutement de trois agents recenseurs

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2025

- 2025-01 Avis sur l'élaboration du PLUI-HM
- 2025-02 Rapport 2023 sur compétence assainissement collectif et non collectif
- 2025-03 Rapport 2023 sur le SPANC
- 2025-04 Règlement intérieur
- 2025-05 Dotation de trois agents recenseurs
- 2025-06 Ouvertures dominicales 2025
- 2025-07 Adhésion de la commune compétence vidéoprotection du SMOTHD
- 2025-08 Vente d'une parcelle communale à M. Brice NOEL

SÉANCE DU 03 AVRIL 2025

- 2025-09 Nomination président de séance
- 2025-10 Vote du compte Administratif 2024
- 2025-11 Vote du compte de gestion 2024
- 2025-12 Affectation de résultat 2024 sur 2025
- 2025-13 Attribution des subventions aux associations
- 2025-14 Fiscalisation ou budgétisation de la cotisation du syndicat du bassin de Savignies
- 2025-15 Fiscalisation ou budgétisation de la cotisation du SIEAB
- 2025-16 Vote des taux Fiscaux à appliquer en 2025
- 2025-17 Vote du Budget primitif 2025
- 2025-18 Fongibilité des crédits en M57 pour l'année 2025
- 2025-19 Création d'un poste agent entretien à 28 h
- 2025-20 Tarifs des Encarts publicitaires
- 2025-21 Parrainage pour les jeux Inter villages

SÉANCE DU 26 JUIN 2025

- 2025-22 Adoption rapport Cletc transfert piscine Bellier et réseau Chaleur
- 2025-23 Rapport d'activité et de développement durable année 2023/2024
- 2025-24 Transfert dans le domaine de la commune des VRD du projet de construction rue Jean-Jaurès
- 2025-25 Création d'un poste agent entretien à 35 h
- 2025-26 Convention Monsieur PITRE
- 2025-27 Convention avec l'Association STUD' OISE

Fonctionnement Dépenses

Charges à caractères	773 220.79 €
Charges de personnel	406 400 €
Atténuations de produits	38 000 €
Opérations Ordre	73 500 €
Charges de gestion courante	111 300 €
Charges financières	38 000 €
Charges spécifiques	200 €
Dotations aux provisions	1 000 €

Fonctionnement Recettes

Résultat fonctionnement reporté	267 110.79 €
Atténuation de charges	4 000 €
Produits de services	78 300 €
Impôts et Taxes	81 000 €
Fiscalité locale	781 000 €
Dotations et participations	207 000 €
Autres produits	21 200 €
Produits financiers	10 €
Produits spécifiques	2 000 €

Investissement Dépenses

Opérations patrimoniales	236 000 €
Dotations fonds divers	629.13 €
Emprunts	78 000 €
Immobilisations incorporelles	
Subventions équipement	157 000 €
Immobilisations corporelles	346 079 €
Immobilisation en cours	571 107 €

Investissement Recettes

Solde exécution	649 315.13 €
Opération d'ordre	73 500 €
Opération patrimoniales	236 000 €
Dotations fonds divers	330 000 €
Subventions investissement	100 000 €

Finances communales budget 2025

COMPRENDRE LE BUDGET MUNICIPAL

Qu'est-ce que le Budget Municipal :

Le Budget est un acte prévisionnel qui autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil Municipal.

Comment s'élabore et se vote le budget :

En fonction des priorités municipales des élus, les services de la ville élaborent un budget. Celui-ci doit être équilibré ou en sur-équilibre. Il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par le vote de décisions modificatives. Il doit être impérativement être voté avant le 15 avril de l'année qui l'intéresse.

Qui contrôle le Budget :

L'État exerce un contrôle sur les dépenses et les recettes par l'intermédiaire du Trésor Public, du Préfet et de la Chambre Régionale des Comptes. Ces contrôles ne portent que sur la légalité et la régularité des dépenses et des recettes et non sur leur opportunité.

Qui paie les dépenses et encaisse les recettes :

En sa qualité d'ordonnateur, le Maire prescrit l'exécution des dépenses et des recettes. Les ordres de dépenses appelés mandats et de recettes appelés titres de recettes, sont donc établis par le service, des finances et visés par le maire ou les adjoints. Toutefois, c'est le Trésor public qui assure le paiement des mandats ou l'encaissement des titres de recettes et se chargent des poursuites en cas de non-recouvrement. L'ordonnateur n'est pas payeur.

De quoi se compose le Budget :

Il est divisé en 2 parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes nécessaire au bon fonctionnement des services municipaux et la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat, ainsi que les recettes d'exploitation des services (Restauration scolaire, location de salles...)

La section Investissement concerne essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de notre commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voir d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement. Les recettes proviennent des emprunts, des subventions d'équipement et l'autofinancement (épargne).

Notre budget 2025 a été adopté cette année le 03 avril 2025 pour un montant

En fonctionnement
Dépenses : 1 441 620.79 € - Recettes : 1 441 620.79 €

En Investissement
Dépenses : 1 388 815.13 € - Recettes : 1 388 815.13 €

Vie municipale

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Au cours de l'année 2025, la commune a connu plusieurs évolutions importantes au sein de ses effectifs municipaux.

Départs, titularisations et nouvelles arrivées ont marqué une dynamique de renouvellement et de valorisation des compétences.

DÉPARTS ET MOBILITÉS



Régis Goby, adjoint technique de première classe, a quitté la commune le 1^{er} août 2025 dans le cadre d'une mutation vers la mairie d'Auneuil. Arrivé en mai 2022, il a exercé ses fonctions en tant qu'agent d'entretien avec sérieux et implication.

Nous le remercions pour ces trois années de service et lui souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle étape professionnelle.

Nora Leloup, adjoint technique et agent d'animation, partira à la retraite le 1^{er} décembre 2025. Présente au sein de la mairie depuis septembre 1999, elle aura consacré plus de 26 années au service de la commune. Son engagement quotidien, tant sur le terrain que dans l'animation, a été fortement apprécié. La municipalité lui adresse ses plus sincères remerciements et lui souhaite une retraite épanouie et bien méritée.



Éric Bisset, agent d'entretien, arrivé en septembre 2024, verra son contrat se terminer le 15 septembre 2025. Nous le remercions pour son implication au sein des services techniques et lui souhaitons une bonne continuation pour la suite de son parcours.



ÉVOLUTION DE POSTE



Didier Vasseur, recruté en avril 2024 dans le cadre d'un contrat d'insertion, a été titularisé à temps plein au 1^{er} avril 2025, à la suite de la création d'un poste. Il occupe désormais un poste pérenne en tant qu'agent d'entretien. Une belle reconnaissance de son travail et de son intégration réussie.

NOUVELLE ARRIVÉE

Alice Hodencq a intégré l'équipe municipale en septembre 2024 en tant qu'alternante au secrétariat. Elle poursuit actuellement une formation en BTS Support à l'Action Managériale (SAM) à Interfor – Amiens, pour une durée de deux ans, jusqu'en juillet 2026.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Nous ne connaissons pas encore les prochaines dates des élections municipales qui se dérouleront en 2026. Mais, si vous n'êtes pas inscrit et vous souhaitez voter, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

L'inscription doit se faire en ligne grâce au téléservice, du service.Public.fr. Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- Posséder la nationalité française ;
- Être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attache avec la commune au titre de :

- Son domicile principal
- Sa qualité de contribuable
- Sa qualité de gérant de société.

Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- Un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- Un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).

LE RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire :
une démarche essentielle qui ouvre des droits

Chaque jeune Français, garçon ou fille, est concerné par le recensement militaire, une étape administrative obligatoire qui marque l'entrée dans la citoyenneté et conditionne l'accès à de nombreux droits.

Qui est concerné ?

Tous les jeunes Français de nationalité française, dès l'âge de 16 ans révolus, doivent se faire recenser. Cette obligation s'applique également aux personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans.

Où se faire recenser ?

La démarche s'effectue dans la mairie du domicile. Pour les jeunes résidant à l'étranger, elle se fait auprès du consulat de France compétent.

Quand ?

Le recensement doit être effectué dans les trois mois suivant le 16^{ème} anniversaire. En cas de retard, il reste possible de le faire jusqu'à 25 ans, mais certaines démarches administratives pourraient être bloquées entre-temps.

Quels documents fournir ?

Pour vous faire recenser, munissez-vous de :

- Votre carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Un livret de famille
- Un justificatif de domicile

Pourquoi est-ce important ?

Le recensement militaire est indispensable pour accéder à de nombreux droits :

- Inscription aux examens (baccalauréat, permis de conduire, concours administratifs, etc.)
- Convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- Inscription sur les listes électorales à partir de 18 ans

Attention : aucun duplicata de l'attestation de recensement ne sera délivré. Conservez-la précieusement. Il est recommandé d'en faire une copie numérique ou papier immédiatement après réception.

Le recensement militaire est bien plus qu'une formalité : c'est un premier pas concret dans la vie citoyenne. Ne le négligez pas, et n'attendez pas le dernier moment pour vous en occuper !



Urbanisme

ADRESSAGE : UNE COMPÉTENCE DE LA COMMUNE

La Loi 3DS - Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification, publiée au journal officiel le 21 février 2022, comporte une série de mesures pour répondre aux besoins des collectivités locales et simplifier leur action publique. Elle réaffirme la compétence de la commune en matière d'adressage qui doit procéder à la dénomination des voies, des lieux-dits et à la numérotation des constructions, mais aussi transmettre ces données vers la Base Adresse Nationale (BAN).

Nommer et numéroté les voies : une obligation pour toutes les communes.

Depuis la loi 3DS, il appartient à toutes les communes de numéroté et dénommer les voies. Le décret d'application publié le 11 août 2023 en prévoit les modalités d'application. Cette base de données ouverte d'adresses est officiellement reconnue par l'administration.

Dénomination d'une voie :

L'article 169 de la LOI 3DS reconnaît pleinement la compétence de la commune en matière d'adresse. Le conseil municipal est en charge des dénominations des voies et lieux-dits et de leur numérotation.

Toutes les communes doivent délibérer sur les noms des voies publiques et privées ouvertes à la circulation, ainsi que des lieux-dits.

Les communes pourront dénommer les voies privées ouvertes à la circulation, c'est-à-dire non fermées par un portail, par délibération du conseil municipal.

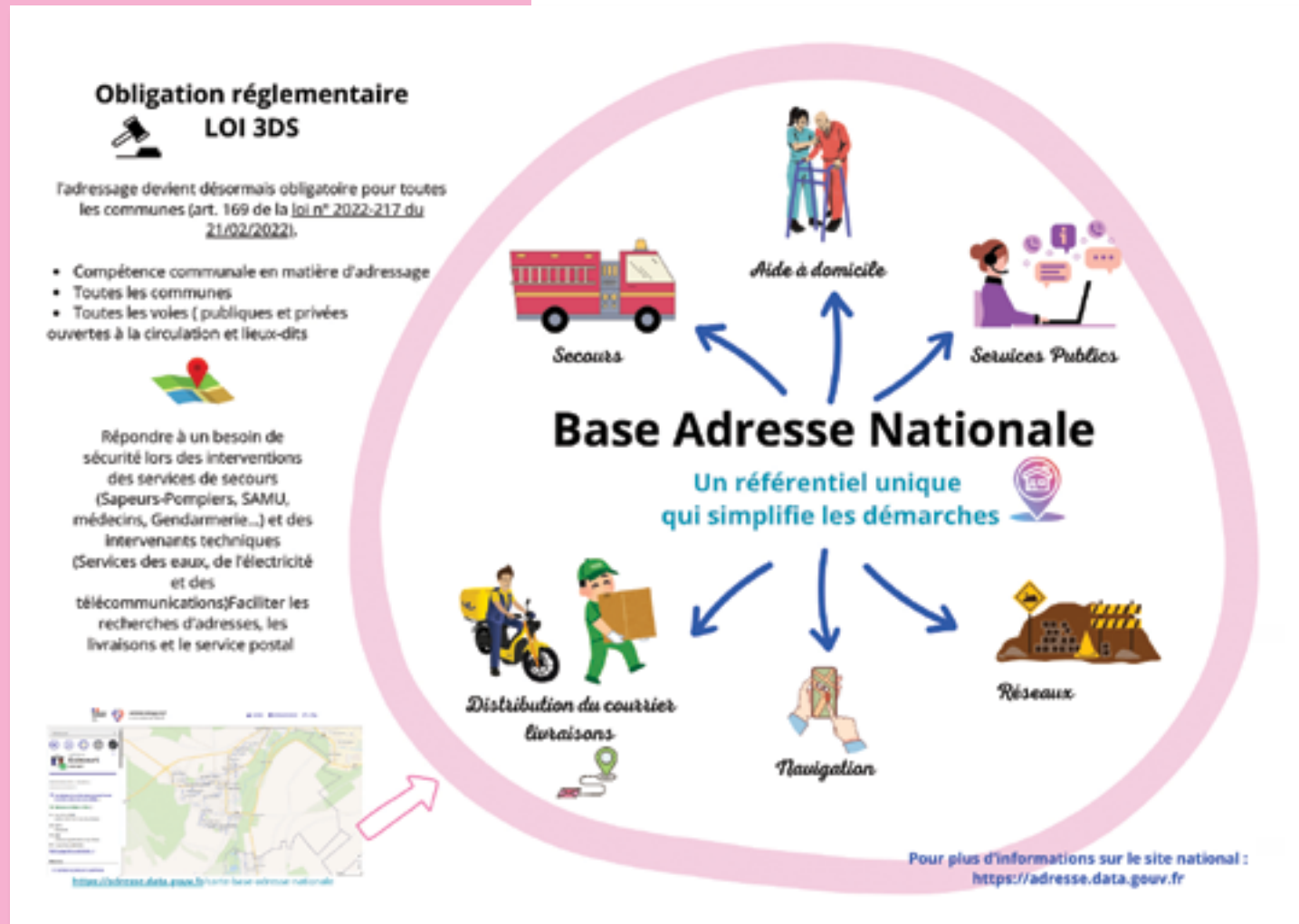
Numérotation :

La numérotation est une opération indispensable à l'identification des habitations. Il s'agit d'assigner un numéro unique à chaque bâtiment d'une voie afin de faciliter sa localisation.

La numérotation des habitations, l'attribution de noms aux rues et aux places sont des opérations indispensables au bon fonctionnement des services communaux, à la bonne exécution de la distribution du courrier, des colis, l'aide à domicile, intervention des secours et à l'identification et repérage des immeubles pour les gestionnaires de réseaux (eau, fibre optique, électricité, ...).

Certaines adresses dans la commune de GOINCOURT ne sont pas normalisées : numéros identiques dans une même voie, adresse située dans la mauvaise rue, pas de numéro attribué ... Elles vont être modifiées pour rentrer dans le cadre de la loi. Un courrier aux habitants concernés sera envoyé pour les informer.

Pour rappel, aucun numérotage n'est admis que celui prévu à l'arrêté municipal. Aucun changement ne peut être opéré que sur autorisation et sous le contrôle de l'autorité municipale.



Les propriétaires doivent veiller à ce que les numéros inscrits sur leurs maisons soient constamment nets et lisibles et conservent leurs dimensions et formes premières. Nul ne peut, à quelque titre que ce soit, faire obstacle à leur apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie de ceux apposés.

Le site officiel www.service-public.fr permet aux administrés de communiquer gratuitement leur changement de coordonnées aux principaux organismes publics et privés à partir de la page « Changement d'adresse en ligne » par exemple, le service des cartes grises ; le service des impôts ; les caisses de sécurité sociale ; les fournisseurs d'énergie etc

AUTOSECURITAS Nous contrôlons les véhicules modernes et anciens

À Votre Service! Depuis 2002

CONTRÔLE TECHNIQUE DE L'AVELON

Électriques, GPL, CAMPING CAR, UTILITAIRES

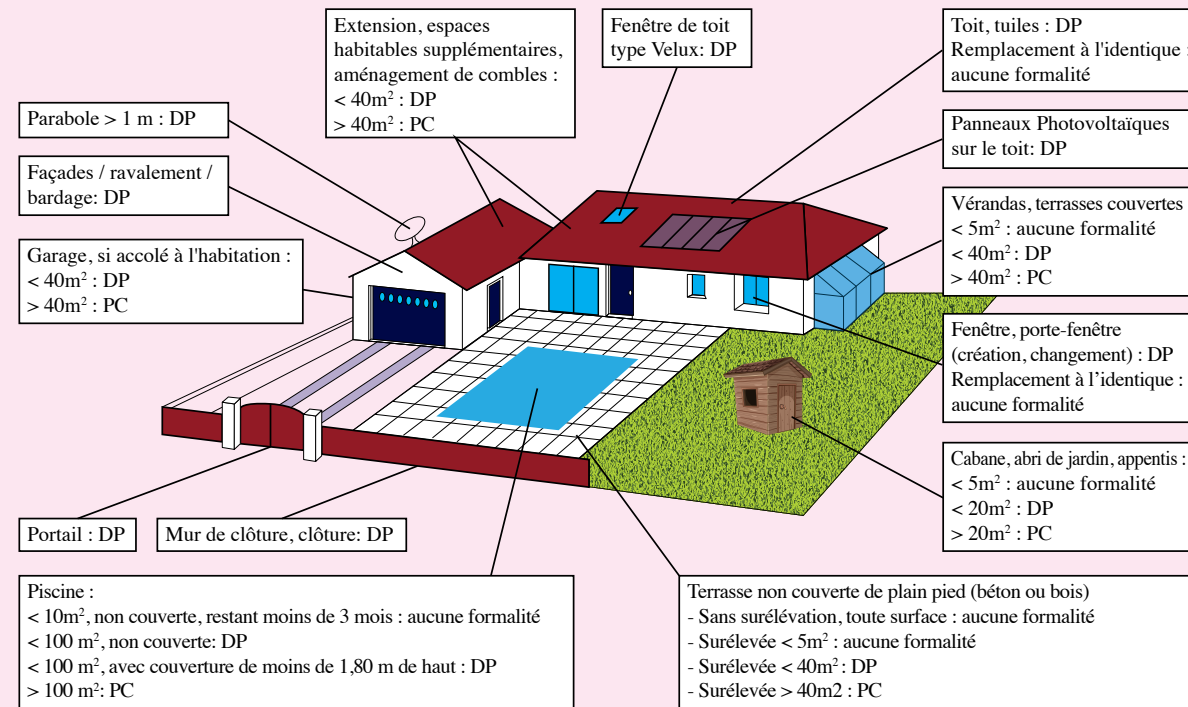
03 44 15 05 05

17 Rue de l'Avelon - ZA de l'Avelon - 60000 BEAUVAIS

Gardez le **CONTRÔLE** SUR VOTRE BUDGET Remise de 10 Euros sur présentation de cette publicité

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

La DP concerne les petits travaux ou les modifications sur une construction.
Avant de commencer, vous devez obtenir une autorisation en déposant une déclaration préalable de travaux. Elle est obligatoire pour réaliser les travaux qui ne sont pas soumis au permis de construire.



Qui doit faire la demande ?

La demande d'autorisation peut être faite par les personnes physiques et morales suivantes :

- Propriétaire(s) du terrain ou son mandataire
- Acquéreur du bien
- Entreprise autorisée par le ou les propriétaires à effectuer les travaux
- Personne en indivision ou son mandataire
- Syndic et copropriétaire
- Bénéficiaire d'une expropriation (service public, établissement public, chambre de commerce...).

Dossier à remplir :

Vous devez remplir votre dossier de DP par voie dématérialisée :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11646>

Vous devez fournir les pièces suivantes :

- Plan de situation du terrain pour tous les projets (vous pouvez l'obtenir sur le site internet Géoportail)
- Plan de masses vous créez une construction ou si vous modifiez le volume d'une construction existante
- Plan en coupe si vous modifiez le profil du terrain (construction d'une piscine enterrée, par exemple)

- Plan des façades et des toitures si vous les modifiez

D'autres pièces peuvent vous être demandées en fonction de la nature de votre projet.

Le dépôt du dossier se fait soit par internet, soit dépôt en mairie ou par courrier

Délais d'instruction

La mairie vous délivre un récépissé. Il comporte le numéro d'enregistrement de votre dossier et les informations vous permettant de connaître la date à partir de laquelle les travaux pourront commencer.

Ce récépissé précise que, dans un délai d'1 mois à compter du dépôt du dossier, la mairie peut vous notifier un délai différent pour commencer vos travaux. Elle a également 1 mois pour vous signaler si votre dossier est incomplet. La décision vous est adressée par lettre RAR ou par LRE ou un procédé électronique équivalent.

Il y a plusieurs cas possibles :

- Autorisation ou absence de réponse
- Autorisation avec prescriptions
- Refus
- Sursis à statuer.

Type de travaux concernés :

Abri/cabane ou cabanon de jardin
Appentis
Agrandissement/extension
Bungalow de chantier
Caravane
Carport
Cave
Combles
Étage/niveau supplémentaire
Garage
Maison individuelle (construction)
Mezzanine
Mobil-home
Réhaussement /surélévation
Transformation d'un garage en pièce d'habitation
Véranda
Arbre (coupe ou abattage)
Cabane de chantier
Clôture/mur
Division de parcelle/terrain en plusieurs lots
Jacuzzi
Panneau solaire au sol
Panneau solaire sur le toit
Pergola
Piscine
Serre
Terrasse
Toiture
Volet.
Changement de destination
Étage supplémentaire
Balcon
Climatisation (boîtier)
Fenêtre/huisserie
Fenêtre de toit
Isolation thermique par l'extérieur (ITE)
Ouverture
Pompe à chaleur (boîtier)
Porte/huisserie
Ravalement de façade

En principe, quand votre demande de travaux est acceptée, vous ne recevez pas de réponse dans le délai d'un mois.

Il s'agit d'une décision tacite de non-opposition à vos travaux (accord).

Sur simple demande de votre part, la mairie doit vous délivrer un certificat de non-opposition. Vous avez ainsi une preuve pour faire valoir vos droits (obtention d'un prêt, souscription d'assurances).

Affichage de la DP

Vous devez afficher l'autorisation d'urbanisme sur le terrain.

Un extrait de votre autorisation est affiché en mairie dans les 8 jours qui suivent sa délivrance et ce pendant 2 mois.

Les travaux

Vous pouvez commencer vos travaux dès que la non-opposition à la déclaration préalable de travaux est acquise.

Ils peuvent donc démarrer à la date de réception du certificat de non-opposition à DP ou à la fin du délai d'instruction d'1 mois.

Durée de validité de la DP

Votre DP a une durée de validité de 3 ans.

Elle est périmée si vous n'avez pas commencé les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous les interrompez plus d'1 an. Lorsque la DP porte sur un changement de destination ou sur une division de terrain, la décision est périmée si ces opérations n'ont pas eu lieu dans les 3 ans.

Achèvement des travaux

Quand vous avez terminé vos travaux, vous devez envoyer à la mairie, ou au Basu pour Paris, une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) :

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

Taxe et redevance

L'arrêté d'autorisation de construire vous informe du montant des contributions éventuelles que vous devez payer.

Elles peuvent être les suivantes :

- Taxe d'aménagement
- Redevance d'archéologie préventive.

À noter

Le raccordement à l'égout de constructions nouvelles ou existantes génère le paiement de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (Pfac ou Pac).

Aménagement et travaux

AMÉNAGEMENT DU PARC



**Nouvelle Aire de Jeux
au Parc du Château de Goincourt**

Une nouvelle aire de jeux installée dans le parc du Château de Goincourt. Conçue pour les enfants de 1 à 12 ans, elle offre des équipements ludiques et sécurisés : toboggans, cabanes, jeux à ressorts, et autres. Ce nouvel espace permettra à nos jeunes de s'amuser en toute sécurité, tout en profitant de la beauté de notre parc. Venez en famille découvrir ce nouvel aménagement !



Nouveau Parcours Fitness à Goincourt

Pour votre santé et bien-être, nous avons récemment installé un parcours fitness en plein air dans le parc de notre commune, à la disposition de tous. Cet espace gratuit est conçu pour vous offrir la possibilité de pratiquer une activité physique en extérieur, dans un environnement naturel et agréable.

Le parcours comprend plusieurs machines de fitness permettant de travailler l'ensemble du corps : renforcement musculaire, coordination, équilibre et endurance. Que vous soyez débutant ou sportif confirmé, vous trouverez des équipements adaptés à votre niveau.

Pour garantir l'accessibilité à tous, des machines de fitness adaptées pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ont été installées.

Nous vous encourageons à venir tester ce nouvel équipement et à profiter des bienfaits du sport. Ensemble, restons actifs et en bonne santé !

Attention les enfants de moins de 14 ans doivent être surveillés par un adulte. Installé l'application mobile gratuite Coaching / échauffement / Instructions vidéo / Conseil Bien-être



**Retour sur la journée
« Plantation et taille des arbres fruitiers »**
Samedi 1^{er} mars 2025
Parc des Deux Collines, Goincourt

Malgré une météo encore hivernale, de nombreux habitants ont répondu présents à l'atelier organisé par la commune de Goincourt, en collaboration avec l'association Les Croqueurs de Pommes.

Au programme : plantation de jeunes arbres fruitiers, démonstration de taille de formation, de fructification, et initiation à la greffe.

Guidés par des bénévoles passionnés et expérimentés, les participants ont pu apprendre des gestes précis et respectueux du cycle naturel des arbres, tout en échangeant dans une ambiance chaleureuse.

Un grand merci à tous les bénévoles de l'association, ainsi qu'aux habitants venus prêter main-forte ou simplement s'informer.

Ce type d'initiative s'inscrit dans une démarche de transmission des savoir-faire agricoles traditionnels, de préservation de la biodiversité et de sensibilisation à l'environnement.



Un terrain de pétanque a récemment été aménagé dans le parc des Deux Collines, afin d'offrir aux habitants un nouvel espace de loisirs et de convivialité.

RÉFECTION DE LA CORNICHE DE L'ÉGLISE



Réfection partielle de la corniche en pierre et de la rive de toiture de notre église Saint Lubin au-dessus de la porte d'entrée.

AMÉLIORATION DE L'ESPACE DE TRAVAIL DU SECRÉTARIAT



INSTALLATION DE BARRIÈRES POUR LIMITER LE STATIONNEMENT GÊNANT



Des barrières ont été installées devant le comité des fêtes afin d'éviter le stationnement gênant tout en préservant un accès libre pour les véhicules de secours, les livraisons ou l'organisation d'événements.

REPLACEMENT DU PETIT CAMION BENNE COMMUNAL



RANGE-VÉLOS



Dans le cadre de notre engagement en faveur de la mobilité douce, un emplacement pour vélos a été aménagé sur le parking en face de l'école. Il offre aux élèves et parents, de l'école de l'Avelon, un espace sécurisé pour stationner leurs vélos.

CRÉATION D'UN TROTTOIR



Création d'un petit trottoir en haut de la rue Aristide Briand afin d'accéder au terrain de foot plus facilement. Enfouissement des réseaux HT et BT rue Aristide Briand (dernière tranche)

REPÈRE DE NIVELLEMENT



Repère de nivellement à Goincourt : un outil pour mesurer l'altitude

Un médaillon métallique a été installé à Goincourt pour servir de repère de nivellement rue Montguillain.

Ce dispositif est utilisé pour mesurer l'altitude d'un point précis, facilitant ainsi les travaux d'aménagement, de voirie et d'assainissement.

Qu'est-ce qu'un repère de nivellement ?

Il s'agit d'un petit disque métallique, souvent en laiton, fixé sur un support stable tel qu'un mur, un rocher ou un bâtiment.

Au centre du médaillon, une plaquette indique l'altitude du point, généralement arrondie au mètre près.

Ces repères sont essentiels pour garantir la précision des travaux d'urbanisme et d'infrastructure.

Pourquoi est-ce important ?

Les repères de nivellement permettent de :

- Contrôler les altitudes lors de la construction de routes, de réseaux d'assainissement ou de bâtiments.
- Assurer la cohérence des plans et des projets d'aménagement.
- Suivre l'évolution du terrain, notamment en cas de risques d'inondation ou de glissement de terrain.

COMPLÈMENT ET RÉNOVATION DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE



Dans un souci constant d'améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation au sein de notre commune, la municipalité de Goincourt a lancé des travaux de rénovation et de complément de la signalisation routière, tant horizontale que verticale.

Ces aménagements ont pour but de renforcer la sécurité des usagers de la route, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons.

Les marquages au sol, tels que les passages piétons, lignes de stop et zones de stationnement, ont ainsi été entièrement refaits dans plusieurs zones stratégiques de la commune.

Parallèlement, de nouveaux panneaux de signalisation ont été installés pour mieux orienter les conducteurs et piétons, notamment dans les secteurs les plus fréquentés.

Améliorations clés :

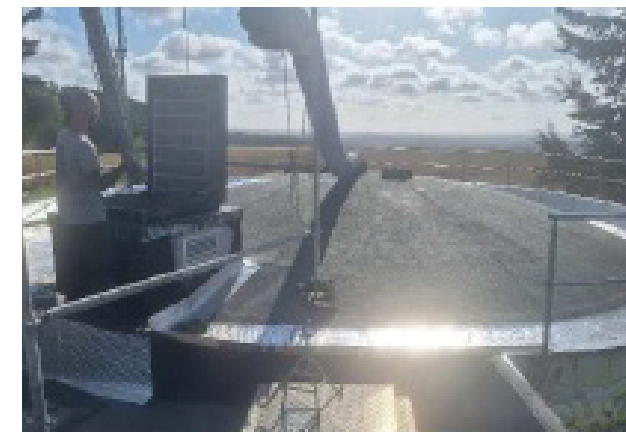
- Réfection des marquages au sol pour une meilleure visibilité.
- Installation de nouveaux panneaux pour une signalisation plus claire et plus précise.
- Renforcement de la sécurité autour des écoles, parcs et intersections à fort trafic.
- Limitation de la vitesse à 30 km/h dans TOUT le village.

Ces travaux visent à fluidifier la circulation tout en garantissant la sécurité de tous.

Nous vous invitons à rester attentifs à la nouvelle signalisation et à respecter les règles de circulation pour un environnement toujours plus sécurisé.

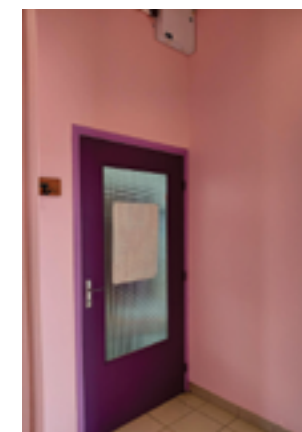
Ces aménagements s'inscrivent dans la volonté de rendre Goincourt plus agréable et sûr à vivre, pour le bien-être de tous ses habitants.

RÉHABILITATION EN COURS DU RÉSERVOIR DE GOINCOURT



Depuis le 12 mai 2025, le chantier de modernisation du réservoir d'eau potable de Goincourt est en cours, piloté par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de l'Agglomération Beauvaisienne. Ce projet répond à plusieurs enjeux : remise aux normes, sécurité sanitaire, fiabilité hydraulique et conformité réglementaire.

ENTRETIEN DU GROUPE SCOLAIRE ET DIVERS AMÉNAGEMENTS



Mise en peinture
du couloir de l'école



Réparation
de la porte de l'école

En projet :

Mise en place de gradins végétalisés
Aménagement du centre bourg



RÉTROSPECTIVE

COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE D'HOMMAGE AUX HARKIS ET AUX FORCES SUPPLÉTIVES



Au monument aux morts de Goincourt pour la commémoration de la journée d'hommage aux Harkis et aux forces supplétives. Nous réaffirmons notre engagement à entretenir la mémoire. Rendons hommage à ceux qui ont choisi la France et combattu pour elle avec loyauté, fidélité et courage. Gardons en mémoire leur sacrifice et leur dévouement, et ne les oublions jamais.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



"À la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois..."

 Commémoration de l'Armistice au monument aux morts de Goincourt en hommage aux morts pour la France.

MARCHE ROSE



Samedi 26 octobre à 14h s'est déroulée la balade Rose organisée par la municipalité et l'association Perspectives contre le cancer. Cette marche a été suivie d'une collation offerte par Intermarché de Goincourt.

SPECTACLE



L'évènement
 Porteur de projet : service prévention déchets
 Date : Le 23 novembre 2024
 Spectacle familial sur le gaspillage alimentaire à partir de 6 ans.
 Merci à la compagnie *Ça s'peut pas* pour le spectacle !

MARCHÉ DE NOËL



6, 7 et 8 décembre 2024
 Le marché de Noël 2024 a accueilli 40 exposants tout au long du week-end.
 Cette année, l'inauguration a débuté par l'illumination du sapin par M. Benoît Bonnellier, Maire de Goincourt. Les festivités ont continué tout au long de la soirée avec le concours de lutins, la chorale les Chœurs du Mont et le passage du Père-Noël.
 La restauration se situait à l'extérieur, où vous avez pu vous régaler avec les différents stands.
 Cette année, l'APE, en relève de l'école maternelle, était présente pour vous proposer un bol de soupe de légumes faite maison.

Les commerçants artisanaux ont proposé des idées cadeaux durant ces deux jours de marché. Les enfants ont pu déposer leur lettre au Père-Noël dans la boîte située à côté du grand sapin. Une belle sortie en famille qui a ravi les petits et les grands avec la patinoire et la déambulation de la fanfare d'Aux-Marais le dimanche. 2025 ne manquera pas de vous étonner avec des nouveautés !

TRAITEUR

Chez Patrick

DEPUIS 2001

Boucherie - Charcuterie

Service traiteur,
Mariage,
Communion,
Repas de famille
ou professionnel

A votre service pour tous vos événements.
Visible sur notre site et en magasin.

www.chez-patrick.com

03 44 45 15 09 - 06 70 96 19 62

5 rue Jean Jaures - GOINCOURT

5, rue Jean Jaures, 60000 Goincourt

Hors horaire rendez-vous possible

Lundi	Fermé
Mardi	7h45 - 12h30 / 15h00 - 19h00
Mercredi	7h45 - 12h30 / 15h00 - 19h00
Judi	7h45 - 12h30 / 15h00 - 19h00
Vendredi	7h30 - 19h00
Samedi	7h30 - 15h00
Dimanche	Fermé

Marché de St Paul tous les dimanches de 7h00 à 13h00

03 44 45 15 09 / 06 70 96 19 62

PARC SAINT-PAUL



Un immense merci à Monsieur Champion, directeur du Parc Saint Paul, pour avoir offert aux enfants de Goincourt une journée de Noël inoubliable en ce 15 décembre 2024. Vous avez offert l'entrée au parc, le spectacle et le goûter. Votre générosité a illuminé le sourire de nombreux petits visages, et nous vous en sommes profondément reconnaissants. Cela souligne encore plus l'esprit festif et l'impact de cette belle initiative !

La mairie de Goincourt



REPAS DE NOËL INTERGÉNÉRATIONNEL



Un moment magique pour Noël à la cantine. Le 19 décembre dernier, les enfants ont partagé un repas de Noël pas comme les autres à la cantine, en compagnie des anciens combattants et de leurs conjointes, nos invités d'honneur.

Ce moment de convivialité a permis de belles rencontres entre générations, dans un esprit de partage et de fête.

À cette occasion, des présents ont été échangés, des chocolats pour les enfants, un geste qui a été accueilli avec beaucoup de joie.

En retour, les enfants ont remis à leurs aînés de jolis minis bonnets en laine, réalisés avec soin de leurs propres mains.

Cette journée restera gravée dans les mémoires comme un véritable moment de chaleur humaine et de solidarité.

Merci à tous et plus particulièrement à la Ligue de l'enseignement pour son implication.

REPAS DES AÎNÉS



Le 25 janvier 2025.

Merci à Laurent Henault pour l'animation et au traiteur La Nonna pour cette superbe journée passée à Goincourt pour le repas des aînés. Vous étiez nombreux à avoir répondu présent et l'ambiance était au rendez-vous. Merci à tous.

COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE



Commémoration du 19 mars 2025 à Goincourt.

La commune de Goincourt a rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Un dépôt de gerbe a été réalisé devant le monument aux morts, suivi d'une minute de silence, en présence des élus, des anciens combattants et des habitants.

Un moment de recueillement simple et solennel pour honorer la mémoire de celles et ceux tombés lors de ces conflits.

BOURSE TOUTES COLLECTIONS



La bourse toutes collections de Goincourt : passion et convivialité au rendez-vous !

Le dimanche 9 mars 2025, l'Association de Chasse Communale de Goincourt n'a pas tiré à blanc avec sa bourse toutes collections qui a réuni passionnés et amateurs venus chiner la perle rare à la salle des Deux Collines.

Dans une ambiance simple et chaleureuse, les visiteurs ont déambulé entre les stands, découvrant une grande diversité de pièces : cartes postales d'un autre temps, monnaies anciennes, livres oubliés, figurines et objets insolites qui racontent chacun une histoire.

Petits et grands collectionneurs ont pu échanger avec les exposants, partager leurs souvenirs et repartir parfois les bras chargés de nouveaux trésors.

Et fidèle à son esprit de convivialité l'Association de Chasse a su offrir plus qu'un simple événement : un véritable moment de rencontre et de bonne humeur.

Une belle journée qui laisse déjà entrevoir l'impatience des habitués...

Vivement la prochaine édition !

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025



M. Benoît Bonnellier, maire de Goincourt, a présenté ses vœux le 9 janvier 2025, avec la présence de Mme Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise et de M. Gérard Hédin, Vice Président de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et maire de Saint-Paul.



CHASSE AUX ŒUFS



Le 21 avril 2025 - Une matinée ludique et animée au parc du château
La commune de Goincourt a une nouvelle fois proposé sa traditionnelle chasse aux œufs, organisée dans le cadre verdoyant du parc du château.

Cet événement, très attendu des enfants scolarisés ou domiciliés à Goincourt, a rassemblé de nombreuses familles dans une ambiance joyeuse et détendue.
Répartis par groupes d'âge, les enfants ont eu pour mission de retrouver six œufs soigneusement cachés dans les différentes zones du parc. Quelques œufs surprises étaient également disséminés çà et là, pour le plus grand plaisir des plus attentifs.
Deux lapins mascottes ont accompagné les enfants tout au long de leur recherche, ajoutant une touche festive très appréciée.
À l'issue de la chasse, chaque enfant a reçu une récompense gourmande, avant de partager un goûter proposé sur place. Un grand merci à tous les participants, ainsi qu'aux équipes mobilisées pour faire de cette édition 2025 une belle réussite.

RÉUNION PUBLIQUE SUR LES ESPÈCES DE FRELONS



Le 15 mai 2025, une réunion publique sur les espèces de frelons s'est tenue à la salle des 2 collines.
Le but étant d'en connaître davantage sur les différentes espèces de frelons. (Cycle de vie et organisation, méthodes de lutte contre les nids primaires et secondaires, piégeage).
Cela permet de lutter contre les espèces de frelons invasives pour les abeilles.



COMMÉMORATION DU 8 MAI



Le 26 mai 2025, sur la RN31, un hommage britannique à la stèle de Goincourt. À l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, un groupe d'Anglais passionnés d'histoire a repris la route en Jeep d'époque pour rendre hommage aux soldats britanniques tombés lors des combats de la Libération. En route vers Auneuil, ils ont fait une halte symbolique à la stèle de Goincourt, située en bordure de la RN31. Cette stèle honore notamment le major R.R.H. James, du régiment The Queen's Westminsters, et le caporal D.W. Reid, tombés le 31 août 1944 lors des combats pour la libération de Beauvais. Leur sacrifice, ainsi que celui de leurs camarades, fut crucial dans l'offensive alliée qui libéra le nord de la France après le débarquement en Normandie.
Ce passage chargé de mémoire rappelle le courage et l'engagement de ces soldats britanniques, 80 ans après la Libération.



Cérémonie du 8 mai 1945 à Goincourt.
En présence des élus, anciens combattants, jeunes sapeurs-pompiers et habitants, un hommage solennel a été rendu à celles et ceux qui ont combattu pour la France durant cette guerre.
N'oublions pas ceux qui ont combattu pour notre liberté.

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS



Un grand merci au Comité des fêtes de Goincourt et à M. Christian Bliot pour la formation aux gestes qui sauvent qui s'est déroulée le 24 mai 2025 à la salle des associations à Goincourt.
C'est une très belle initiative qui a été très appréciée de ceux qui ont pu y participer.

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE



Le 27 mai 2025 – 80 ans du Conseil national de la Résistance.
À Goincourt, nous avons rendu hommage aux femmes et aux hommes de la Résistance, 80 ans après la création du Conseil national de la Résistance.
Un moment de mémoire pour ne jamais oublier leur courage et leur engagement.

BŒUF À LA BROCHE



Ce samedi 7 juin, la mairie de Goincourt, en partenariat avec le comité des fêtes toujours aussi dynamique, a orchestré une soirée mémorable placée sous le signe du bœuf à la broche.

Malgré une météo capricieuse, l'événement s'est tenu dans la chaleureuse salle des 2 Collines, offrant une atmosphère à la fois festive et conviviale.

Les bénévoles se sont pleinement investis, arborant des costumes de chevaliers, dames de la cour, curés ou évêques. Des figures emblématiques comme Jeanne Hachette et Colin Pilon ont même fait une apparition remarquée, apportant une touche d'histoire et d'originalité à la soirée.

L'ambiance musicale a conquis les 250 convives présents : une première partie rythmée par les airs de musette d'un accordéoniste talentueux, suivie d'un enchaînement de tubes des années 80 à nos jours qui a su faire danser toute la salle.

Merci à studOise

Côté gourmandise, les invités ont savouré un délicieux repas composé d'un apéritif, d'un bœuf à la broche accompagné de frites, suivi d'un dessert et d'un café.

Une soirée réussie, joyeuse et chaleureuse, qui restera gravée dans les mémoires.

HOMMAGE AUX MORTS D' INDOCHINE



Ce 8 juin 2025, la cérémonie en hommage aux Morts pour la France en Indochine s'est tenue au Monument aux Morts de Goincourt. En présence de Monsieur le Maire, des élus, de l'association d'anciens combattants et des habitants.

APPEL DU 18 JUIN 1940



Le 18 juin, la commune de Goincourt a rendu hommage à l'Appel historique lancé en 1940 par le général de Gaulle.

Entourés des anciens combattants, des élus et des habitants, nous nous sommes recueillis en mémoire de celles et ceux qui ont refusé la défaite et choisi de défendre l'honneur et la liberté de la France.

Ce moment de souvenir est aussi un message transmis aux jeunes générations : celui de ne jamais oublier le prix de la liberté, ni le courage de ceux qui l'ont défendue.

À travers cette commémoration, Goincourt réaffirme son attachement aux valeurs de la République et à la transmission de notre histoire.

JEUX INTERVILLAGES 2025



Le samedi 5 juillet 2025, la commune de Goincourt a eu l'honneur d'accueillir les Jeux Intervillages, un événement annuel très attendu qui rassemble les villages voisins dans une ambiance festive et compétitive. Les équipes de Goincourt, Saint-Martin-le-Noëud, Aux Marais et Frocourt se sont affrontées dans une série d'épreuves ludiques et sportives, mêlant convivialité, fair-play et esprit de communauté.

La réussite de cette journée est le fruit d'une collaboration entre plusieurs associations locales. L'Association des Parents d'Élèves (APE) a animé un stand de vente de gâteaux ; Le Comité des Fêtes a pris en charge la gestion des boissons. Enfin, Stud'Oise a insufflé une énergie communicative grâce à son animation dynamique, rythmant les différentes épreuves et maintenant une ambiance festive du début à la fin.

Dès le matin, les équipes composées d'enfants, d'adolescents et d'adultes ont pris part à des défis : tir à la corde, le serveur en eau trouble, le mur des champions, les gladiateurs... Autant d'épreuves qui ont sollicité agilité, coordination et esprit d'équipe.



Au terme des différentes épreuves, c'est l'équipe d'Aux Marais qui s'est imposée, suivie par celle de Goincourt. Les villages de Saint-Martin-le-Noëud et Frocourt complètent le classement.

Après plusieurs heures de défis et d'efforts, la journée s'est conclue autour d'un repas partagé à la Salle des 2 Collines, les convives ont apprécié un couscous préparé par Les Gourmandises du Soleil.

Rendez-vous en 2026 à Saint-Martin-le-Noëud

Les Jeux Intervillages 2025 à Goincourt ont été une belle occasion de se retrouver et de partager un moment simple mais précieux entre villages voisins. Un grand merci à tous ceux qui ont participé et aidé à faire de cette journée un moment agréable.

L'année prochaine, ce sera au tour de Saint-Martin-le-Noëud d'accueillir cette rencontre amicale.

FÊTE NATIONALE



Le 14 juillet c'est se souvenir de l'un des moments les plus importants de notre histoire, ce jour de 1789 où prenant la Bastille le peuple se libère de la monarchie absolue et devient acteur de son destin politique.

Ces femmes et ces hommes, réunis en une foule compacte à Paris, sont animés par les aspirations des Lumières, par Diderot, Voltaire, Rousseau ou encore Montesquieu, qui les ont portés vers leur destin.....

CÉRÉMONIE DU 20 JUILLET



Cette journée est fixée au dimanche suivant le 16 juillet, en mémoire de la rafle du Vélodrome d'Hiver des 16 et 17 juillet 1942.

Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français (1940-1944) : un hommage aux Justes de France

Chaque année, la France commémore la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français (1940-1944). Cette journée solennelle, instaurée pour rappeler les tragédies du passé, invite à réfléchir sur l'une des périodes les plus sombres de l'histoire nationale : l'Occupation et la collaboration de l'État français avec le régime nazi durant la Seconde Guerre mondiale.

Entre 1940 et 1944, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants furent persécutés, arrêtés, déportés et assassinés en raison de leur origine, de leur religion ou de leur engagement. Ces crimes, souvent organisés ou facilités par l'administration française de l'époque, marquent un chapitre douloureux, mais essentiel à connaître pour ne jamais oublier.

Cette journée est également l'occasion de rendre hommage aux Justes de France — ces femmes et ces hommes courageux qui, au péril de leur vie, ont sauvé des personnes persécutées, en particulier des Juifs, en les cachant, en les aidant à fuir ou en leur offrant une protection clandestine. Leur action exemplaire incarne les valeurs de solidarité, de courage et d'humanité.

À travers diverses cérémonies, discours et actions éducatives, la nation se souvient, honore les victimes et célèbre ces héros discrets. Elle réaffirme ainsi son engagement contre toutes formes de racisme, d'antisémitisme et d'intolérance.

CM2



Comme chaque année, la mairie perpétue une tradition chère à la commune : offrir un cadeau aux élèves de CM2 qui franchissent une étape cruciale en passant en 6ème.

Ce lundi 21 juillet à 18h30, les enfants ont été invités à venir à la mairie de Goincourt pour recevoir leur présent.

La commune a décidé d'offrir une calculatrice fx-92 spécial collège, cette initiative visant à alléger le budget de la rentrée scolaire pour les parents, en fournissant aux futurs collégiens un outil essentiel pour la rentrée en sixième.

Le maire a exprimé sa joie de pouvoir participer à cette coutume et souhaite beaucoup de réussite à ces futurs collégiens.

À la suite de cette remise, nous avons partagé une collation.

Pour les enfants n'ayant pas pu être présent, un courrier vous sera adressé afin de venir chercher votre calculatrice.

CÉRÉMONIE BACHELIERS

Une cérémonie en l'honneur des bacheliers ayant obtenu la mention Très Bien a été organisée par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Ce moment riche en émotions et en fierté s'est déroulée à la ferme historique d'UniLaSalle, à Beauvais, en présence d'Aymeric Bourleau, Vice-président chargé de l'enseignement supérieur, et de Jean-Paul Obellianne, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Oise. Nos sincères félicitations aux 160 lauréats distingués, ainsi qu'à tous ceux qui ont obtenu leur diplôme en 2024.

Nous avons une pensée spéciale pour nos trois bacheliers goincourtois, qui sont distingués par leurs excellents résultats cette année :

Enzo MEUNIER
Ameline FORT
Maxime DHONDT

Nous leur souhaitons de belles réussites et un avenir épanouissant.

Lycée Jeanne Hachette : 29 mentions Très Bien

Lycée Félix Faure : 54 mentions Très Bien

Lycée St Vincent de Paul : 2 mentions Très Bien

Lycée JB Corot : 6 mentions Très Bien

Lycée Les Jacobins : 12 mentions Très Bien

Lycée Paul Langevin : 15 mentions Très Bien

Lycée François Truffaut : 17 mentions Très Bien

Institution Saint Esprit : 19 mentions Très Bien

Proméo : 6 mentions Très Bien

JEUNES DIPLÔMÉ(E)S À L'HONNEUR !

Afin de les récompenser, le conseil municipal a versé la somme de 50€ aux jeunes diplômé(e)s de 2024.

Assia EDDEROUICH
Baccalauréat général
Mention ASSEZ BIEN.

Lyna ZERROUKI
Baccalauréat général
Mention BIEN.

Romane DUCKMAN
Baccalauréat technologique

Maxime DHONDT
Baccalauréat général
Mention TRES BIEN

Ameline FORT
Baccalauréat général
Mention TRES BIEN

Nathan FROISSART
Baccalauréat général
Mention ASSEZ BIEN

Enzo MEUNIER
Baccalauréat général
Mention TRES BIEN

Luna CARETTE
Certificat d'Aptitude
Professionnelle

Simon LEMOINE
Baccalauréat technologique

Pierre HATTE
Baccalauréat technologique
Mention ASSEZ BIEN

Louis DUPONT
Baccalauréat technologique
Mention ASSEZ BIEN

Salon Valérie
Coiffure Mixte



4 rue Aristide Briand - Goincourt

Ouvert du lundi au samedi

03 44 04 26 67

Associations Goincourtoises



GOINCOURT SPORT TEAM

La Goincourt'Oise :
Un après-midi placé sous le signe
de la joie et du dépassement de soi

Goincourt le 14/09/2024 - Sous un ciel légèrement voilé mais résolument bienveillant, plus de 160 coureurs de tous âges se sont élancés pour la traditionnelle Goincourt'Oise, une course à pied devenue un rendez-vous incontournable du village.

Dans une ambiance chaleureuse et familiale, les foulées ont résonné sur les sentiers bordés d'arbres et de nature. Du parcours de 5 km, parfait pour les débutants et les familles, au tracé de 10 km plus exigeant à travers les collines environnantes, chacun a trouvé chaussure à son pied.

« Ce n'est pas la performance qui compte, c'est l'énergie collective et la joie de participer », confie Michel, 62 ans, fidèle au poste depuis la première édition. Pour certains, c'était une première course, pour d'autres un nouveau défi personnel. Mais tous ont franchi la ligne d'arrivée sous les applaudissements nourris des villageois, bénévoles et familles venues encourager.

Les sourires étaient sur tous les visages, notamment celui d'Élodie, qui a couru son premier kilomètre aux côtés de son papa : « Il m'a dit qu'on allait courir ensemble jusqu'au bout, et on l'a fait ! ». Des moments de complicité comme celui-ci, il y en a eu des dizaines ce jour-là.

À l'arrivée, un buffet partagé attendait les coureurs : gâteaux, fruits secs, fruits frais et eau ont été offerts par l'association, dans cet esprit de convivialité qui fait la réputation de Goincourt et « le bon vivre ».

Le maire, M. Benoit Bonnellier, a tenu à saluer l'engagement des bénévoles : « Sans eux, rien ne serait possible. Cette course, c'est le reflet de ce que nous sommes : un village solidaire, actif et joyeux. »

Entre rires, efforts et partages, cette édition 2024 de la Goincourt'Oise a une nouvelle fois prouvé que le sport peut être un formidable vecteur de lien social.

Rendez-vous est déjà pris pour le 20 septembre 2025.

Le président de l'Association Goincourt Sport Team,
Ludovic Ways

LES PAS PRESSÉS

Les Pas Pressés de Goincourt sont un club de marche (Loi 1901), qui organise des marches.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE GOINCOURT

Fondée le 19 août 1945, l'association regroupe les propriétaires, chasseurs et habitants de la commune afin d'organiser une chasse réglementée sur le territoire communal. Elle œuvre pour la protection du gibier, le repeuplement, la lutte contre les nuisibles, et la répression du braconnage.

Missions principales:

- Organiser la chasse en respectant les propriétés privées et publiques de la commune
- Promouvoir une gestion cynégétique durable : repeuplement, protection des nichées, destruction des animaux nuisibles, surveillance active contre le braconnage.

Elle participe également activement à la préservation de notre environnement, notamment en prenant part aux opérations de ramassage des déchets dans la nature.

Ce geste citoyen, mené régulièrement par ses membres, témoigne de leur engagement en faveur de la biodiversité et du respect de nos espaces naturels.

AAPPMA DE GOINCOURT LA TRUITE DE L'AVELON

L'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Goincourt, connue sous le nom de « La Truite de l'Avelon », est une structure active depuis 1945, ayant pour mission la gestion d'un parcours de pêche en eau douce sur la rivière l'Avelon, au service des amateurs et de la préservation de l'environnement local.

Missions et activités :

- Offrir un espace de pêche sur la rivière l'Avelon
- Organiser l'empoissonnement, gérer les autorisations de pêche, surveiller les zones et réprimer le braconnage.
- Promouvoir différentes techniques de pêche auprès du grand public, dans le respect de l'environnement aquatique.



ANCIENS COMBATTANTS DE GOINCOURT

Les anciens combattants de Goincourt :
devoir de mémoire et engagement local

Sous la présidence de M. Carment, les anciens combattants de Goincourt continuent de faire vivre le devoir de mémoire au sein de notre commune. Présent à chaque cérémonie commémorative, le comité rend hommage aux soldats tombés pour la France et perpétue les valeurs de respect, de paix et de solidarité.

Grâce à l'engagement de M. Carment et des membres des Anciens Combattants, les jeunes générations sont régulièrement associées aux commémorations et sensibilisées à l'importance de l'histoire locale et nationale.

La municipalité tient à remercier chaleureusement les Anciens Combattants pour leur dévouement et leur attachement à faire vivre la mémoire des anciens, avec dignité et constance.



TENNIS

L'association TEB dépasse les 150 adhérents pour une nouvelle année !

L'association TEB, née en 2014 avec seulement dix adhérents, poursuit son incroyable ascension. En 2025, elle affiche fièrement une moyenne annuelle de 150 adhérents, un chiffre stable et révélateur de son dynamisme.

« Le tennis est démocratisé : notre but est d'encourager la pratique de ce sport, chez les jeunes comme chez les seniors, et de faire bouger notre beau village avec des animations régulières », explique Yannick Sutra, président de l'association depuis sa création. Avec des tarifs accessibles (notamment des cours à 1€ la séance toujours d'actualité !), TEB Goincourt mise sur la convivialité, l'inclusion, et le sport pour tous.

Une année 2025 riche en succès

Encore une fois, la saison 2025 aura été un cru exceptionnel :

- 67 inscrits à l'école de tennis (37 enfants et 30 adultes),
- 24 participants au tournoi « double salade » organisé pendant la fête du tennis, un record !
- De belles performances pour la section tennis entreprise :
 - Champions de Picardie (4^{ème} série) en coupe de France mixte et vice-champions des Hauts-de-France,
 - Vice-champions de Picardie (4^{ème} série) en coupe de France hommes,
 - Maintien de l'équipe 1 dans l'élite régionale du tennis entreprise,
 - L'équipe 2 a manqué de peu la montée en Régionale 1.

Du tennis, mais pas que !

Toujours dans une volonté de favoriser l'accès au sport, l'association a organisé pendant les vacances de la Toussaint, d'hiver et de Pâques, des stages multisports pour les enfants (au gymnase du Conseil départemental de Beauvais). Une initiative renouvelée cet été, avec des semaines d'animations sportives en juillet, ouvertes à tous et à prix modiques.

Une reconnaissance d'intérêt général

Le 27 mai 2025, TEB a franchi une nouvelle étape : l'association est désormais reconnue d'intérêt général à caractère sportif. Une reconnaissance officielle qui souligne l'utilité sociale de ses actions :

- Possibilité de délivrer des reçus fiscaux (66 % de réduction d'impôt pour les particuliers, 60 % pour les entreprises),
- Meilleure visibilité et crédibilité renforcée auprès des partenaires, mécènes et collectivités.

« C'est une belle récompense pour tous nos bénévoles, éducateurs, adhérents et partenaires. Et surtout, un levier pour aller encore plus loin ensemble », se réjouit Yannick Sutra.



Prochaine étape : la brocante de Goincourt !

Comme en 2021, l'association sera présente lors de la brocante de Goincourt avec de nombreuses animations : Initiation au tennis, tombola, jeu du service le plus rapide, château gonflable...

Tous les bénéfices seront reversés à l'association « Marie notre étoile », qui soutient la recherche contre les cancers pédiatriques. Une belle action solidaire !

Appel à bénévoles : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider à l'organisation.

Un grand merci

TEB, c'est avant tout une équipe soudée. Un immense merci à nos deux professeurs de tennis, Boris et Michaël, véritables piliers de l'association. Merci aussi à la mairie de Goincourt pour son soutien constant, ainsi qu'aux membres du bureau qui œuvrent dans l'ombre : Magali, Sophie, Kama et Jeff

le Temple
BEAUTÉ

Entrez dans un monde de Bien-être...

Soin du Visage - Soin du Corps - Épilatoire
Dermopigmentation Sourcils - Onglerie
Rèhaussement de cils

3 rue Jean Jaurès
60000 GOINCOURT
03 44 45 47 14
WWW.letemplebeaute.com

Du mardi au vendredi : 9h - 18h30
Samedi : 9h - 13h (après-midi sur RDV uniquement)

siret 530 908 821 00024



CISD BEAUVAIS

L'heure de la rentrée arrive à grands pas et une nouvelle saison commence pour les ateliers de gymnastique adaptée pour les seniors sur Beauvais et la Commune de Goincourt.

Ces ateliers de gymnastique adaptée offrent aux seniors la possibilité de bouger à travers une pratique ludique, conviviale, adaptée et encadrée par une professionnelle diplômée, Catherine Haudoire.

Les bienfaits des séances sont multiples : maintenir et améliorer ses capacités physiques, partager un moment agréable et bénéfique pour sa santé et rencontrer d'autres personnes.

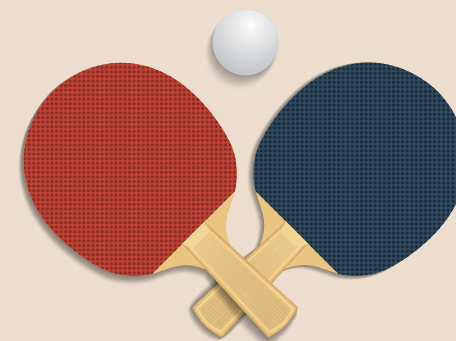
Ces ateliers sont hebdomadaires, ils reprennent sur les communes suivantes :

- GOINCOURT (salle des sports)
lundi 09/09 de 9h00 à 10h00
- BEAUVAIS (gymnase Coubertin)
lundi 09/09 de 10h30 à 11h30
- BEAUVAIS (gymnase Coubertin)
jeudi 12/09 de 10h00 à 11h00

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Léna au 03.44.45.56.86 ou email cisd.beauvais@orange.fr

AUTO RÉTRO DE GOINCOURT

Rassemblement de véhicules anciens et de prestige.



TENNIS DE TABLE

Très belle saison 2024/2025 pour nos trois équipes, en première, deuxième et quatrième divisions départementales. Saison marquée par l'arrivée de nouveaux joueurs.

Toutes les équipes ont réussi à se maintenir dans leur division respective, l'équipe D4 terminant sur le podium.

L'assemblée générale a eu lieu le 08/07.

Nous remercions vivement la mairie pour l'aide financière et logistique.

Sportivement,

Résultats du championnat :

D1

Pos.	Equipe	Joués	Pts
1	NOYERS ST MARTIN ATT	7	21
2	ACLES ST JUST 1	7	16
3	MERU PPC 1	7	15
4	HAUT TILLOIS TT2	7	15
5	ZUP NOGENT OISE 2	7	14
6	GOINCOURT TT1	7	13
7	BAILLEUL TT1	7	10
8	BRETEUIL WG TT 6	7	8

D2

Pos.	Equipe	Joués	Pts
1	AUNEUIL + 3P1	7	21
2	SERIFONTAINE TT 1	7	17
3	CAUFFRY TT 5	7	15
4	GOINCOURT TT 2	7	14
5	BRETEUIL WG TT 7	7	13
6	LES AGEUX FR 2	7	12
7	FEUQUIERES AP 2	7	11
8	HENONVILLE CO 1	7	9

D4

Pos.	Equipe	Joués	Pts
1	ULLY ST G. FR 3	7	21
2	FEUQUIERES AP 3	7	19
3	GOINCOURT TT 3	7	15
4	AUNEUIL + 3P 3	7	15
5	CLERMONT EP 7	7	15
6	BEAUVAIS TT9	7	11
7	ACLES ST JUST 5	7	9
8	MERUVIEN PPC2	7	6

BOYET
TP TRAVAUX PUBLICS
VRD

Espaces publics

Voiries et espaces extérieurs

Enrobé

Assainissement

Pavage et béton désactivé

Maçonnerie et génie civil

Le Mont Saint Adrien

accueil@boyet-tp.fr

www.boyet-tp.fr



LATINO DANSE GOINCOURT



L'association Latino Danse Goincourt vous propose des cours de Bachata et Kizomba.

La Bachata est originaire de la République Dominicaine, tandis que la Kizomba vient d'Angola. La Bachata est considérée comme la danse latine la plus simple à apprendre, contrairement à la Kizomba, qui nécessite un peu plus de technique.

Les cours de Kizomba sont dispensés par Cédric (niveau évolutif) et la bachata par Édouard et Corinne (niveau intermédiaire).

Une nouveauté cette année !

Nous vous proposons des cours 2 fois par semaine.

Tous les lundis de 20h à 22h un cours de 2h de Bachata intermédiaire dans la salle multifonction à Goincourt et le jeudi de 20h à 22h un cours de 2 h de Kizomba évolutif avec Cédric dans la salle des fêtes de Saint-Martin-le-Nœud.

Les lundis pendant les vacances scolaires, nous vous proposerons des stages de salsa avec David à Goincourt.

Une mensuelle à l'Annexe de chez Ludo a lieu tous les mois avec un cours, suivi d'une soirée gratuite.

L'association Latino Danse Goincourt, en partenariat avec Beauvais Danses Latines a proposé une soirée Halloween SBK Party animée par DJ Dias.

De beaux costumes et une belle ambiance pour cette première soirée.

La prochaine aura lieu le 1^{er} novembre.

En mai 2025 a eu lieu la Fiesta Latina avec une nouveauté cette année, un concert.

Des stages de Ladystyling Salsa par Edwige And Move, Salsa avec Ernesto et de Bachata avec David Authentiquement dans l'après-midi. Le soir, nous avons proposé un concert live avec le groupe Sol de Cuba qui a mis le feu, suivi d'une soirée animée par DJ Gab.

Venez apprendre et perfectionner les danses latines avec nous

Facebook : FB.ME/LDG60

Instagram : INSTAGR.AM/LATINO.DANSE.GOINCOURT



CLUB DE GYM



En 2024-2025, la fréquentation du club de gym a été toujours aussi importante que l'an passé.

Les adhérent(e)s de tout âge ont pu profiter de cours dynamiques et variés, grâce à l'utilisation de matériel divers.

Des moments de partage ont eu lieu à différentes reprises (Noël, galette des rois, pot de fin d'année), ainsi que des initiations aux danses modernes et africaines.

Les cours reprendront le mardi 2 septembre à 19h à la salle de sport des 2 collines.

QI GONG



L'association Q, Ki, Prana vous propose des cours de Qi Gong à la salle des sports de Goincourt, le lundi de 18h20 à 19h50.

Le Qi Gong est l'une des cinq branches de la médecine traditionnelle chinoise. Il apporte bien-être et détente par des exercices de mouvements lents et doux. Il entretient les muscles, les tendons et les articulations.

Il améliore l'équilibre et la proprioception. Par le travail de la respiration, il apaise et détresse. Il permet une bonne circulation de l'énergie vitale dans le corps.

Le Qi Gong est accessible à toutes et à tous quel que soit son âge ou sa pratique sportive.

Nous pratiquons dans la convivialité. Séance d'essai gratuite.

Pour tout renseignement :

Jean-François Gibert

07.82.27.83.11

qikiprana2022@gmail.com

enseignant certifié Fédération Française des Arts Energétiques et Martiaux Chinois.



JUDO CLUB DE GOINCOURT

Le Judo Club de Goincourt obtient le Label Argent France Judo 2025

C'est avec une grande fierté que le Judo Club de Goincourt (J.C.G.) annonce l'obtention du label club Argent France Judo 2025.

Cette distinction nationale est une reconnaissance de l'excellence du club dans plusieurs domaines clés : le développement de la structure, la diversité de l'offre de pratiques, la qualité de l'enseignement, les résultats sportifs et la formation. Elle reflète aussi l'engagement collectif des bénévoles, des dirigeants et des éducateurs, qui œuvrent chaque jour au rayonnement du club.

Une dynamique portée par l'engagement et la formation

Le travail de fond mené par notre enseignant principal, Ricardo PEREIRA, a largement contribué à cette réussite. Titulaire du DESJEPS Performance Judo, il a effectué un séjour de 15 jours au Japon dans le cadre de sa formation, à l'université de Tenri et au Kodokan de Tokyo, temple historique du judo. Une expérience précieuse qu'il a ensuite partagée avec les judokas du club. Dans la continuité de cette démarche, il a intégré une seconde formation au DESJEPS ASEC via la Dojo Académie de France Judo. Cette formation permet de piloter des projets en autonomie, en cohérence avec le développement du club et les valeurs éducatives du judo.

Des résultats sportifs à la hauteur

Le J.C. Goincourt se distingue également sur les tatamis. Maëlyce FLORINE, déjà remarquée à l'international l'an passé, a représenté la France lors de deux European Cups (Fuengirola - Espagne et Rijeka - Croatie). Elle confirme son potentiel cette saison en obtenant une cinquième place au Championnat de France Juniors -44 kg, pour la deuxième année consécutive.

Après avoir passé 4 ans au Pôle Espoirs d'Amiens, elle intégrera en septembre le Pôle France de Rouen, marquant une étape majeure dans sa progression et devenant encore plus une source d'inspiration pour les plus jeunes du club.

Parmi eux, Nathanaël PETIT et Amaury FRANCOIS VAQUETTE se sont illustrés lors du circuit minime, ce qui leur a permis de représenter le Comité Oise Judo au Championnat de France par Équipes de Comités à Ceyrat. Une belle récompense et une expérience formatrice.

Une pratique éducative et accessible à tous

Reconnu par l'UNESCO comme le meilleur sport initial pour les enfants, le judo offre une formation complète : développement de la coordination, respect des valeurs morales, confiance en soi et maîtrise de l'énergie.



Les cours, dispensés par des professeurs diplômés d'État, s'adressent à tous les âges et tous les niveaux – du débutant au compétiteur confirmé – dans une ambiance conviviale et structurée.

Une réussite collective

Ces succès sont le fruit d'un travail d'équipe, de la passion des éducateurs, et du soutien indéfectible de nos licenciés, familles, bénévoles et partenaires. Le J.C. Goincourt/St Paul/Tillé peut également compter sur la dynamique collective portée par le Groupe Dream Team Compétition 60, qui regroupe plus de 14 clubs formateurs de l'Oise. Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent chaque jour à faire vivre nos projets et à transmettre les valeurs du judo.

Pour plus d'informations, contactez-nous à
jcgoincourt@orange.fr
ou par téléphone au 06 86 16 88 34.



ACCORD VOCAL

Notre prochaine manifestation Festivoix :
dimanche 12 octobre 2025 de 11h à 12h30

Du nouveau cette année : nous invitons l'association de danse « Double Sens » à partager à ce moment entre Corps et Voix.

Notre Festivoix se composera donc de chants, chansons et chorégraphies. Cette rencontre simple et festive se terminera par des échanges autour d'un verre.

Entrée libre, sans réservation.

Une libre participation aux frais est bienvenue.



Vie de l'association (en bref) :

Ateliers de Souffle-Voix-Chant (« cœur » de l'association)

L'objectif est d'aider à l'amélioration du geste respiratoire par des exercices vocaux et corporels. Ce travail est proposé en ateliers à plusieurs, ou en séances individuelles.

Shiatsu et Voix

Le shiatsu, soin manuel japonais, permet de débloquent les tensions qui entravent la liberté du son.

Pépinière

Une dizaine de membres, engagés dans l'approfondissement du Souffle-Voix-Chant et son accompagnement, se réunissent 4 week-ends par an. C'est notre « Pépinière » !

Gymnastique Holistique

Une séance par an permet à tous les membres de pratiquer ce travail physique précis, respectueux du corps et de la personne, et très enrichissant pour notre pratique du Souffle-Voix.

Assemblée générale

Elle s'est tenue, comme chaque année, dans la Salle des Associations (29 mars 2025).

Contacts : 06 28 32 71 24

accordvocal@gmail.com

Visitez notre site : laccordvocal.com



DOUBLE SENS

La Compagnie Double sens est une association qui propose des ateliers de danse et des spectacles. Dès 6 ans, vous pouvez venir partager avec Anaëlle ONIPOH les plaisirs de danser des chorégraphies aux rythmes modernes et africains.

Les Mardis soir au Foyer Rural d'Auneuil (enfant et adulte)
et les samedis matin à la salle des 2 collines de Goincourt (enfant et adolescent)

Information:
compagniedoublesens@gmail.com
ou 0666522621



DANSE
Moderne et africaine

Compagnie
Double sens

Ateliers

ENFANT
6 à 8 ans - Foyer rural - Auneuil
Mardi de 17h30 à 18h30
125€ l'année
9 à 12 ans - Salle des deux collines - Goincourt
Samedi de 10h à 11h
125€ l'année

ADOS
13 à 17 ans - Salle des deux collines - Goincourt
Samedi de 11h à 12h
125€ l'année

ADULTE
Foyer rural - Auneuil
Mardi de 18h30 à 19h45
Ou
Mardi de 19h45 à 21h00
185€ l'année

Retour 16/09/25

compagniedoublesens@gmail.com



APE

L'année 2025 a, une nouvelle fois, été belle et riche en événements pour l'APE

En septembre, comme chaque année, l'association a organisé une vente de gâteaux lors de la brocante. En décembre, le marché de Noël a rencontré un beau succès, grâce à l'implication de nombreuses petites mains qui ont fabriqué les objets proposés à la vente.

En janvier, nous avons retrouvé avec plaisir deux événements incontournables : le traditionnel repas des aînés et la célèbre belote de l'APE.

En mars, le loto, organisé en partenariat avec le comité des fêtes, a rassemblé de nombreux participants.



Puis, en mai, la kermesse de l'APE s'est tenue à la suite des spectacles des écoliers. Quel bonheur de retrouver les représentations de fin d'année des élèves !

La kermesse a été une très belle réussite, portée par l'énergie de nombreux parents bénévoles. Les enfants étaient ravis, et cela faisait plaisir à voir. Enfin, l'année s'est conclue comme elle avait commencé, avec la tenue d'un stand de gâteaux lors des jeux intervillages, organisés cette année à Goincourt.

L'APE a également pu financer de nombreuses actions en faveur des élèves :

- Un joli conte de Noël, avec la venue d'une conteuse qui a proposé deux spectacles : l'un pour les maternelles, l'autre pour les primaires.
- La visite du Père Noël, qui a offert un livre à chaque enfant, ainsi que deux beaux tricycles pour les maternelles.
- Un abonnement à un magazine pour chaque classe.
- Une participation financière aux sorties de fin d'année de toutes les classes (visites à la savonnerie de Saint-Paul, au parc Samara, à Biotropica, et une course d'orientation à Carriwood pour deux classes).
- Une contribution au voyage scolaire des CM2 en Normandie et en Bretagne.



- La venue d'une conteuse en fin d'année pour les classes de maternelle jusqu'aux CE2 (les grands étant allés à Cariwood).

Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos bénévoles, toujours plus nombreux chaque année. Leur engagement, leur disponibilité et leur bonne humeur sont essentiels à la réussite de toutes nos actions. Sans eux, rien de tout cela ne serait possible. Merci du fond du cœur !



AKOIKONJOU

L'association de jeux de société et jeux de plateaux Akoikonjoue organise des soirées jeux à Goincourt à la salle des Associations à partir de 20h les vendredis soir (date à définir).

Nous sommes également à St Martin le Nœud. Venez jouer et profitez d'un moment de convivialité à jeter des dés, poser des meeples, déplacer des cubes...

Pas de panique on explique les règles!!!
Vous pouvez ramenez vos jeux si vous le souhaitez.

Plus de renseignements sur le Facebook et Instagram: Akoikonjoue ou au 06 09 74 32 83
À très vite pour de nouvelles aventures ludiques !



SERV'ISE

Espaces verts & clôtures

51, rue du Pont Fleury - 60650 BLACOURT
Tél : 03 44 82 15 73 - Port : 06 48 48 55 63

S!
SERVICES à LA PERSONNE

L'aménagement Le Terrassement
L'entretien Les Clôtures

BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE DE L'AVELON ANNÉE 2024-2025

SEMAINE DU GOÛT

Fin octobre, à l'occasion de la Semaine du goût, les MS-GS ont travaillé sur le petit déjeuner, découvert les fruits sous toutes leurs formes, les produits laitiers et les produits céréaliers. Le projet s'est terminé par un petit déjeuner pris en classe.



PROJETS MUSICAUX

En partenariat avec le Conservatoire, les deux classes de maternelle (PS-MS et MS-GS) ainsi que les CP, ont bénéficié des interventions hebdomadaires de Charles Petit, professeur au Conservatoire. Ils ont chanté, fait de la musique avec des instruments et des percussions corporelles. Les enfants ont présenté une restitution du travail de l'année à travers un concert sur le thème des Contes le mardi 17 juin 2025.



RANDONNÉE

Tout au long de l'année, les PS-MS ont organisé des balades régulières autour de Goincourt. Ces moments ont permis à chacun de pratiquer une activité physique douce, accessible à tous, tout en (re)découvrant les charmes de la commune et de ses alentours. À travers ces promenades, les élèves ont pu observer l'évolution des paysages au fil des saisons, profiter des bienfaits d'un temps passé en plein air.



MARATHON

L'école a participé au Marathon des pompiers en faveur du Téléthon



LECTURE INTERGÉNÉRATIONNELLE

En partenariat avec l'Association « Lire et faire lire », les enfants de MS-GS ont bénéficié, en petits groupes de 4, de temps de lecture hebdomadaires proposés par une bénévole de l'association. L'objectif de cette activité est de développer la lecture plaisir offerte par des personnes retraitées.

SPECTACLE DE CONTES DE NOËL

Offert par l'APE



VISITE DU THÉÂTRE & DE LA CATHÉDRALE

En janvier, les CM1-CM2 ont été invités dans le nouveau théâtre de Beauvais. Un metteur en scène les a guidés tout au long de la visite: ils ont pu danser et sont repartis avec un sac contenant des souvenirs. Ils ont également assisté à un spectacle, au mois d'avril.

En février, visite guidée de la cathédrale de Beauvais et de la médiathèque, avec un temps de lecture, pour les CE2-CM2 et les CM1-CM2. L'aller s'est fait en car et le retour à pied, pour certains, par la voie verte, ou pour les autres, en voiture avec leurs parents.



NETTOYONS LA NATURE

Nettoyons la nature : Bye, bye les déchets ! (article rédigé par les CE2-CM2)

Le vendredi 14 mars de 13h30 à 15h30, nous avons participé à l'opération « Nettoyons la nature » et ramassé les déchets de Goincourt. L'objectif était de dire non à la pollution et de rendre Goincourt tout beau tout propre !

Nous avons été ébahis et choqués par les débris ramassés. On a été contrariés par la quantité et la nature des déchets trouvés : mégots, paquets de cigarettes, canettes, bouteilles en verre, rasoirs, morceaux de jouets et d'instruments...

**Arrêtons de jeter,
utilisons les poubelles et le tri !**



CLASSE DE DÉCOUVERTE EN GESTION LIBRE

Les CM1-CM2 sont allés une semaine en Bretagne, au mois de mars, à Beuzec-Cap-Sizun. De nombreuses activités étaient au programme : séances de char à voile, initiation à la danse bretonne, sorties natures, visite du Mémorial de Caen, du Mont Saint-Michel



TENNIS

Comme chaque année, le Club de Tennis de Goincourt met à disposition un créneau hebdomadaire de l'occupation des terrains et du prêt de matériel pour la classe de CP.



PLANTATIONS

Le jeudi 24 avril, les 2 classes de MS-GS et de CP se sont rendues aux serres municipales : semis, plantations et rempotage étaient au programme.



SAMARA

Le 16 juin, les classes de CP, CE1-CE2 se sont rendues sur le site de Samara au cœur de la vallée de la Somme, pour découvrir les richesses du patrimoine archéologique du département.

SORTIE À LA SALAMANDRE

Le vendredi 13 juin 2025, les 2 classes de maternelle se sont rendues à la Savonnerie de la Salamandre à Saint Paul. Les enfants ont été très bien reçus par Cathy, qui leur a présenté ce bel endroit avec ses animaux et son jardin de plantes aromatiques. Le matin, les enfants ont nourri les différents animaux (alpagas, lamas, ânes, chèvres...) et l'après-midi ils ont fabriqué des savons !



SORTIE BIOTROPICA

Le 17 juin, sortie à Biotropica, à Val de Reuil, pour les CE2-CM2 et les CM1-CM2. Départ à 7h30 et retour 18h30. Atelier sur la classification des animaux le matin, puis visite libre.

Ils ont pu assister au nourrissage des chauves-souris et des géants d'Amazonie.

Le clou de la sortie fut le nourrissage des loriquets par les élèves eux-mêmes !

De beaux souvenirs !



LECTURE EN PLEIN AIR

Le jeudi 3 juillet, les élèves des classes de PS-MS, MS-GS, CP, et CE1-CE2 ont participé à un moment de lecture en plein air.

Une intervenante spécialisée est venue dans le jardin de l'école pour leur faire découvrir et vivre des contes soigneusement choisis, dans une ambiance calme et conviviale.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

La police municipale de Beauvais est intervenue dans les classes afin de travailler sur « être piéton » pour les plus jeunes et sur « être cycliste » pour les CE2-CM2 et CM1-CM2.

COURSE D'ORIENTATION

Le 3 juillet les CE2-CM2 et les CM1-CM2 sont allés au plan d'eau du Canada. Étaient prévus des rencontres sportives, pique-nique, puis une course d'orientation avec Cariwood.

ROULER À VÉLO

Les élèves de la classe de CP apprennent à rouler à vélo sur des parcours mis en place dans la cour de l'école et sur le parking de la salle des 2 Collines en vue de préparer une sortie sur la voie verte en fin d'année.

Les CM1-CM2 ont terminé l'année scolaire par une grande randonnée cycliste; ils sont partis de l'école, en direction du plan d'eau du Canada, où ils ont pique-niqué puis retour par Saint-Paul et Saint-Germain-la-Poterie.



la ligue de
l'enseignement
Fédération de l'Oise

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs de Goincourt, animent les enfants autour de projets variés durant cette année 2024/2025.

De septembre à novembre, les enfants ont travaillé sur la thématique de « l'hôtel Transylvanie » autour du monde de Dracula.

De décembre à mars, un voyage dans les pays du froid a permis aux enfants de découvrir le mode vie et les animaux des pays les plus au nord.

Un projet autour du cinéma a également été mis en place pour finir l'année scolaire en beauté.

Les enfants participent à des activités manuelles ainsi qu'à des jeux sportifs autour de ces thématiques.

Des sorties sont organisées en moyenne une fois par mois, ce qui a permis aux enfants de bénéficier des sorties suivantes :

Parc Saint Paul, Bowling, Balade en calèche autour du plan d'eau, zoo d'Amiens....

Durant le mois de juillet, plus d'une cinquantaine d'enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs dont certains ont pu profiter des séjours organisés à Jablines et Lœuilly.

Des sorties et un planning d'animation rythmés autour de « l'été en folie » a également été proposé aux enfants.

Ils ont pu profiter d'autres sorties comme l'Aquaspace, le parc de Loisirs Mania où les enfants ont participé à une activité tir à l'arc, à un parcours de vélo, trottinette et bien d'autres activités ludiques.

Inscriptions et informations directement au bureau de l'accueil de loisirs ou au 07.86.51.17.94





Pour toujours être au courant de nos animations et de nos actualités, vous pouvez nous suivre sur Facebook et Instagram :
Comité des fêtes de Goincourt

COMITÉ DES FÊTES



Le comité des fêtes de Goincourt est toujours actif pour vous proposer des événements rassemblant de plus en plus de monde seul ou en partenariat avec la mairie de Goincourt ou d'autres associations.

Que ce soient des repas, des concerts, une brocante, un loto ou la restauration du marché de Noël, les bénévoles sont présents pour vous chouchouter.

Tout le monde peut devenir bénévole, dès 15 ans et même si vous n'avez qu'une heure de disponible, venez tenter l'aventure et partager de la convivialité.

Chacun peut contribuer à sa façon à animer notre village.

N'hésitez pas à nous contacter par Messenger ou par mail :

cdf.goincourt@gmail.com

Ci-dessous les affiches de nos derniers événements.

À venir : le week-end de la brocante : 20 et 21 septembre 2025



STUD'OISE

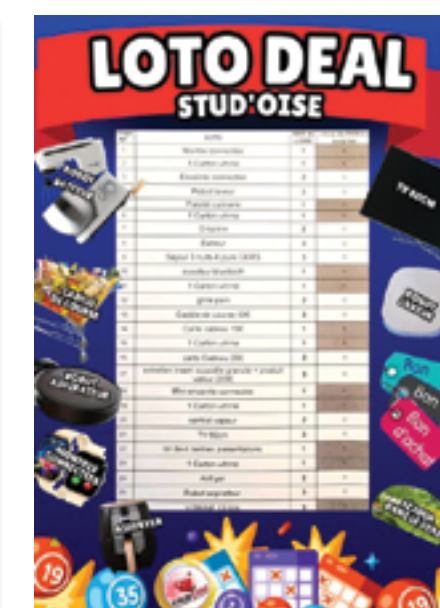
Stud'OISE inaugure ses studios à Goincourt

Ce dimanche 25 mai 2025 à Goincourt, l'association Stud'OISE a officiellement lancé ses activités lors d'une inauguration haute en couleurs. Cette nouvelle structure dédiée à la création audiovisuelle et à la culture locale.



Au programme : jeux picards, visite des studios, retransmission en direct, et un spectacle cabaret mêlant chanson, magie et performances transformistes. L'invité d'honneur, Rémy Bricka, a offert une prestation mémorable, saluée par un public conquis. Merci également à Fifi, Jo Tnor, le magicien et Martial LEPERE animateur.

Stud'OISE se positionne comme un acteur innovant de la scène culturelle de l'Oise, en offrant aux passionnés un espace de création, de diffusion et d'apprentissage autour de la vidéo, du spectacle et du numérique. Un bel élan pour cette association qui promet de faire vibrer la région au rythme de ses projets artistiques.



La Nature à l'honneur

HISTOIRE D'ABEILLES

C'est quoi la biodiversité ?

La biodiversité, c'est l'ensemble des êtres vivants, les plantes, les animaux, les champignons, les humains, les bactéries...

Dans « biodiversité », on entend diversité. Les êtres vivants sont tous très différents.

La biodiversité, c'est aussi les relations entre les êtres vivants, exemple la chaîne alimentaire.

Quel est son rôle ?

C'est elle qui permet d'avoir de l'oxygène pour respirer, de la nourriture, de l'eau, des médicaments, des matériaux pour se loger, pour s'habiller, etc. Tout vient de la nature. Quand tout se passe bien tous les êtres vivants vivent en harmonie et s'équilibrent pour qu'il n'y en ait pas un seul qui mange tout le monde par exemple.

Malheureusement, souvent les humains menacent la biodiversité en remplaçant la nature par du béton, en polluant, en réchauffant la planète...

Par exemple, les abeilles ont un rôle très important dans la pollinisation, c'est ce qui permet d'avoir par exemple des plantes et des fruits. Mais en polluant, les abeilles disparaissent.

Et que va-t-il se passer à votre avis ? Et oui, les plantes vont disparaître, fruits et légumes aussi, essentiels à notre alimentation.

Comment faire pour aider ces abeilles ?

Faites de votre jardin, terrasse, rebords de fenêtre ou carrés potager, le paradis des abeilles, des papillons et des autres pollinisateurs. Semer ou planter des plantes mellifères contribue à leur sauvegarde. Plusieurs espèces de plantes ou fleurs ont cette vertu. Diversifiez les plantes mellifères en étalant les floraisons sur presque toute la durée de l'année. Quelques exemples : phacélie, bourrache, moutarde, lavande, thym, origan, grand sedum, mélange pour prairies fleuries...

Pensez à aménager des zones sauvages dans votre jardin. Laissez une partie de votre terrain en friche où les plantations spontanées peuvent se développer librement. Les herbes hautes, les fleurs sauvages et même les mauvaises herbes sont souvent très appréciées par les pollinisateurs car elles fournissent une abondante source de nourriture.

En préservant la biodiversité, on protège le vivant, donc notre qualité de vie et notre survie.

Date à retenir :

20 mai journée mondiale des abeilles.



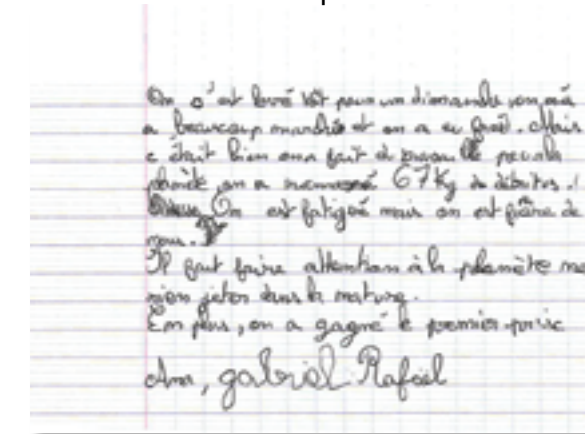
NETTOYONS LA NATURE 2024

Le dimanche 16 mars a eu lieu l'opération « Nettoyons la nature ».

Bravo à tous les participants du ramassage des déchets à Goincourt. 67,7 kg de débris ramassés.

Un moment convivial qui s'est terminé par un buffet et des récompenses.

Merci à l'association de chasse pour leur aide.



LES HAIES

Rappel de la réglementation applicable en matière de coupe et d'arrachage

Taille des haies, attention aux dates !

À partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août. Un livret présente les principaux points de ce PSN pour la PAC 2023-2027.

Préservons les haies

La haie est un groupe d'arbustes et d'arbres, de longueur et de hauteur variables, de largeur faible (souvent inférieure à 10 mètres) enclavé dans des prairies, champs, cultures ou habitations, qu'elle peut délimiter. Située en bordure de cours d'eau, elle est alors dénommée ripisylve. La haie peut être accolée à un élément fixe, linéaire du paysage (voie de communication, mur, fossé, talus, cours d'eau...). Pour rappel, les haies constituent un lieu de vie très important pour la biodiversité.

Elles permettent d'héberger de nombreuses espèces protégées par le Code de l'Environnement ou non. Par ailleurs, elles ont un rôle important dans la prévention des risques naturels (coulées de boue, inondation). Elles sont aussi des brises vent. Leur taille ou leur arrachage est susceptible de causer des préjudices importants à l'environnement.

Le dernier garde-champêtre du village

Le portrait que je vais vous dresser aujourd'hui, c'est celui d'un homme dont l'énergie et l'envie d'aider les autres sans aucune contrepartie devient chose rare. Alors pourquoi lui plutôt que l'un des autres bénévoles qui se démènent pour que la vie associative continue ou existe seulement ?

L'âge certainement... ou juste le plaisir de parler de cette véritable figure locale, dont beaucoup d'anciens du village se souviennent encore.

Celui dont je vais vous parler est né durant la deuxième guerre mondiale !

Lorsque vous quittez la gare de Beauvais, en direction de Gisors, à une époque où le train vous y emmène encore, il y avait, juste avant la Gare d'Auneuil, sur la route menant à Sinancourt la maison d'un garde-barrière. Les vestiges de cette maison, encore visibles aujourd'hui, abritaient la famille Caron.

Et c'est de l'un des 22 enfants qui a été élevé à cet endroit dont je vais vous parler aujourd'hui : Bernard.

Et bien évidemment, il est aussi de ceux qui lorsque le jour se lève à peine sont déjà debout à préparer la fête du village pour y installer les tréteaux et les flonflons.

Et ça fait 40 ans que ça dure !

L'inlassable bénévole, toujours là lorsqu'il faut aider, toujours là pour donner un coup de main.

Il a connu les courses de landaus où devançant la course et au volant d'une camionnette, il vendait les bouteilles de champagnes aux spectateurs amassés le long des rues, entourant l'église.

Il en a confectionné des fleurs en papier crépon pour les chars !

Mais il n'y a pas que son investissement dans le comité des fêtes qui ressort aujourd'hui, il y a aussi celui au service de la commune.



Et quelques années plus tard, en 1970, les deux tourtereaux s'épousent, ici même à Goincourt. Ils emménagent ensemble. Le déménagement n'est pas trop difficile pour Danielle qui a grandi rue Aristide Briand, elle n'a que la route à traverser pour s'installer !

Il travaille ensuite à l'usine Massey Fergusson et avec Danielle, ils ont deux enfants.

La vie continue tranquillement jusqu'au moment où le garde-champêtre du village ne vienne à prendre sa retraite.

Le maire de l'époque, Monsieur Dubus, voit en Bernard son futur garde-champêtre et cantonnier.

En 1986, il franchit le pas et devient le successeur de Fernand. Il ira se former à Amiens.

Il en est fier de sa médaille et de son uniforme !

En durant 15 ans, il gère le quotidien de notre commune, la sortie des écoles, les petits différents de voisinage, fait respecter les règlements, entretient les rues et les chemins.

Sous la houlette du maire, il s'occupe de la vie des administrés. C'était une autre époque !

Car saviez-vous qu'il avait été garde-champêtre ? Approchez-vous, je vais vous raconter :

Bernard est donc né durant la deuxième guerre mondiale, il y a plus de 80 ans. (Le 4 octobre vous pourrez lui souhaiter un joyeux anniversaire d'ailleurs)

Comme vous l'avez lu un peu plus haut, il a eu des frères et sœurs, beaucoup même.

Sa jeunesse, il la passe dans les faubourgs d'Auneuil, à la campagne. Et c'est avec les travaux de ferme qu'il trouve son premier travail.

À la fin des années 60, un bal installe son chapiteau sur la place de Goincourt.

L'époque folle où l'on rencontrait des groupes comme « Claude et ses tribuns », Nono Deschamps et les vicomtes, José Lefèvre... », l'époque folle où pour faire des rencontres, on allait au bal.

Bernard, comme beaucoup de jeunes gens de sa génération s'y rend.

Savait-il déjà aussi bien danser qu'aujourd'hui ?

Toujours est-il qu'il y fait une rencontre, une certaine Danielle.

Il était une figure très populaire pour les enfants que nous étions. Le garde-champêtre était respecté et il ne valait mieux pas qu'il nous voit faire quelques bêtises. Nos oreilles auraient sifflé et nos parents en auraient été informés sans que les réseaux sociaux s'en mêlent !

En 2001, il prend sa retraite et l'époque n'est déjà plus aux garde-champêtres. Ne me demandez pas pourquoi, il n'y en aura plus dans le village.

Depuis, il ne cesse d'être l'une des figures du comité des fêtes, inlassablement présent à toutes les occasions.

Vous le croisez souvent j'imagine, sans connaître l'énergie qu'il met pour les autres, sans savoir vraiment sa vie ni même pouvoir deviner son âge.

La prochaine fois, lorsque vous le croiserez, vous pourrez vous dire : « Tiens, c'est Bernard Caron, le dernier garde-champêtre du village... »

Et vous pourrez même le remercier pour tout ce qu'il a fait et continue de faire pour nous, avec une volonté incroyable.

Ça devrait lui faire plaisir.

Geoffrey Decoëne

État-civil

NAISSANCES

SIAB Amir, Né le 07 octobre 2024
BRIQUET PADIEU Lyana, Née le 18 novembre 2024
ZEIDAF Islem, Né le 28 décembre 2024
JOLY Lucie, Née le 30 décembre 2024
DUCKMAN SAVATIER Anna, Née le 02 janvier 2025
DUCOLLET Roxane, Née le 31 janvier 2025
BELLATI Zakariya, Né le 02 février 2025
BLOT BLONDIAU Rose, Née le 20 février 2025
QUESNOT Alizée, Née le 02 mars 2025

MARIAGES

MICHOUX Geoffrey et HUBEAU Alexia
le 21 juin 2025
VERET Guillaume et LALOUÉ Dorothée
le 28 juin 2025
ADNOT Timothé et HEINTZ Samantha
le 05 juillet 2025
GILLES Nicolas et CHERFAOUI Emilie
le 19 juillet 2025
DUTIN Mathieu et DELATTRE Delphine
le 9 août 2025

DÉCÈS

TYLLEMAN Nyolène veuve DE ZUTTER, décédée le 18 octobre 2024
ROBILLARD Yvonne épouse BRESSELLE, décédée le 06 décembre 2024
CARPENTIER Michel, décédé le 21 avril 2024
BOURDON Jacques, décédé le 09 janvier 2025
DE MINGO Michel, décédé le 23 janvier 2025
LAZAR Philippe, décédé le 05 février 2025
GOSSET Daniel, décédé le 15 février 2025
DUC Antoine, décédé le 24 février 2025
TELLIER Georges, décédé le 01 mars 2025
BONNELLIER Robert, décédé le 21 avril 2025
CROCQSEL Denis, décédé le 23 mai 2025
ROUSSEL Micheline, décédée le 30 mai 2025

VANDENBERGHE

Entreprise de Gros-œuvre, Maçonnerie, Génie civil

Présent sur le secteur de l'Oise et de la Somme depuis 1976



46 bis rue de la Libération
60120 PAILLART
Tel : 03.44.80.26.00
Mail : vandenberghes@vandenberghes-btp.fr

Recettes

TARTELETTES AU CITRON VERT ET BASILIC FRAIS

Pour réaliser 6 tartelettes individuelles
ou 1 tarte de 20 cm de diamètre

Pour réaliser la pâte sablée :

130 g de farine
45 g de sucre glace
15 g de poudre d'amandes
1 g de sel
65 g de beurre fondu
1/2 œuf battu

Pour réaliser la crème au citron basilic :

115 g de sucre
145 g de beurre
120 g de jus de citron vert
115 g d'œuf (2 œufs)
7 feuilles de basilic frais

Préparation :

Pour réaliser la pâte sablée :

Couper le beurre ramolli en petits morceaux.
Incorporer la farine, le sucre glace, la poudre d'amande, le sel et le beurre dans le bol du robot pâtissier (ou dans un bol à vous pour le faire à l'ancienne).
Mélanger à la feuille du robot (ou à la main à défaut de robot) jusqu'à ce que le mélange soit bien sablé.
Ajoutez l'œuf battu et mélangez à nouveau jusqu'à ce que la pâte commence à former une boule.
À l'aide d'un rouleau à pâtisserie, abaissez la pâte entre 2 feuilles de papier cuisson sur 3mm d'épaisseur.
Piquer la pâte avec une fourchette.
Laisser reposer la pâte pendant 30 mn au frais.
Découper les tartelettes à la forme de vos moules.
Enfournez pour 12mn à 180°.
Démouler et remettre au four 3 ou 4 minutes pour que les bords dorent.

Pour réaliser la crème au citron basilic :

Zester la totalité de vos citrons dans une cocotte, puis ajoutez le jus de citron et le basilic ciselé.
Dans un bol à part, mélanger les œufs et le sucre avant de les ajouter dans la cocotte.
Mettre à chauffer votre cocotte à feu moyen en mélangeant sans cesse jusqu'à ce que la préparation épaississe.
Retirer la cocotte du feu et filtrer la crème pour retirer les zestes et les morceaux de basilic.

Laisser refroidir la préparation jusqu'à ce que la crème soit tiède.
Ajouter le beurre en morceaux dans votre crème et mixer au mixeur plongeant.
Laisser prendre votre crème au frais pendant au moins 2h.
À l'aide d'une spatule, prendre un peu de crème et étalez-la dans les fonds de tarte.
Décorer vos tartes individuelles de basilic frais ou de bouts de citrons vert pour renforcer la saveur citron vert-basilic.

Servez frais et régalez-vous !

PAIN DE THON

Ingrédients:

2 boîtes de thon (2x400 gr environ)
100 ml de fromage blanc
4 œufs
Une cuillère à soupe de vinaigre d'alcool
Un peu de persil
Sel et poivre

Préparation:

Mélanger tous les ingrédients
Verser dans un moule préalablement beurré (ou tapisser de papier cuisson)
Cuire environ 30 mn (four 5 à 6)
Laissez tiédir avant de démouler.
Servez le pain au thon tiède ou froid, accompagné d'une salade verte.



INSTALLATION - DÉPANNAGE - MAINTENANCE

Depuis 1990 dans l'Oise

PIC-MATIC
ALARME • VIDÉO • ACCÈS

Votre sécurité mérite un travail de spécialistes



Alarme /
vidéoprotection

Automatisme /
Électricité



Contrôle
d'accès

Scannez-moi



☎ 03 44 47 87 17

✉ pic-matic@wanadoo.fr

🌐 www.pic-matic.fr

6 place de Grécourt 60155 Saint-Leger-en-Bray

Loisirs

AIDE CHAQUE ABEILLE
À RETROUVER SA FLEUR



Résultats page 62

TROUVE LES 10 DIFFÉRENCES



SODOKU

			2					
1		3	4	8				5
5		9	7	1				
	5					7		
2		8	1	4	7	9		3
		7					8	
				6	4	2		8
4				3		5		6
					1			

CONSEIL JEUX



TAC TIK est un jeu de société qui séduit par sa simplicité et son côté stratégique. En quelques minutes, vous apprenez les règles et êtes prêts à plonger dans des parties dynamiques où chaque décision compte. Le but est simple : capturer les pièces de l'adversaire tout en plaçant vos propres pièces de manière astucieuse. Ce jeu, qui dure entre 20 et 30 minutes, est parfait pour des soirées entre amis ou en famille. Sa rapidité permet d'enchaîner les parties, tout en gardant une bonne dose de réflexion et de compétition. TAC TIK est accessible à tous, que vous soyez un joueur expérimenté ou un débutant, et il offre une expérience de jeu fluide et engageante. En plus de sa jouabilité facile à comprendre, TAC TIK permet de développer des compétences stratégiques sans avoir besoin de règles complexes ou de longues explications. Il est idéal pour ceux qui cherchent un jeu fun, rapide et avec une belle dimension de réflexion. Un incontournable pour tout amateur de jeux de société !

CONSEIL LIVRES

Que vous cherchiez une belle histoire à partager, à offrir ou à savourer en solo, voici nos coups de cœur du moment : des livres choisis avec soin pour plaire aux petits comme aux grands, émouvoir, faire rire ou rêver. Bref, des lectures qui font du bien à tous les âges.

Pour les adultes



Tout le monde aime Clara - David Foenkinos

Clara sort du coma avec un étrange don : elle perçoit ce que les gens ressentent vraiment. Ce roman explore avec finesse les liens familiaux, les choix de vie,

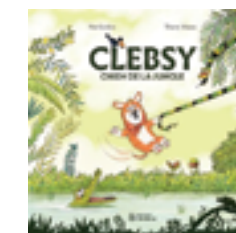
et le regard qu'on porte sur les autres. L'auteur mêne humour, émotion et réflexion ; Parfait pour qui cherche un roman touchant, original, mais pas plombant.

Pour les enfants



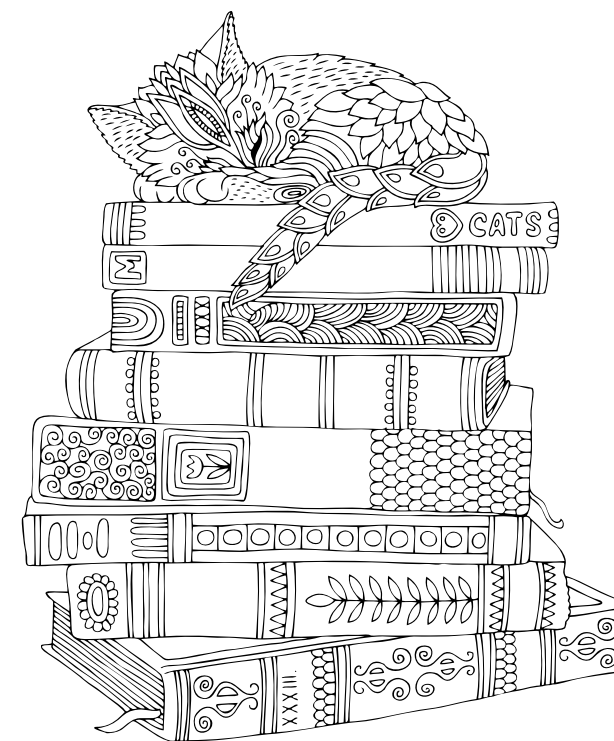
De 3 à 5 ans
Natura – Yuval Zommer

Album aux illustrations riches, pour découvrir la beauté du vivant. Éveille la curiosité et l'amour de la nature, idéal pour sensibiliser à l'écologie en douceur.



De 3 à 7 ans
Clebsy, chien de la jungle – Noé Carlain & Thierry Manes

Un chien un peu maladroit se rêve roi de la jungle...- mais n'est pas au bout de ses surprises. Livre très drôle, bien rythmé pour la lecture à voix haute. Encourageant la lecture autonome chez les jeunes lecteurs.



De 12 à 17 ans
NEB – Caroline Solé (2024)
Thriller psychologique autour du jeu vidéo viral et addictif.



Réal – Sébastien Gendron
Lauréat du Prix Le Point du livre jeunesse Deux lycéennes tournent un film qui va dériver dangereusement. Un récit puissant sur les réseaux, le regard des autres et les choix moraux.

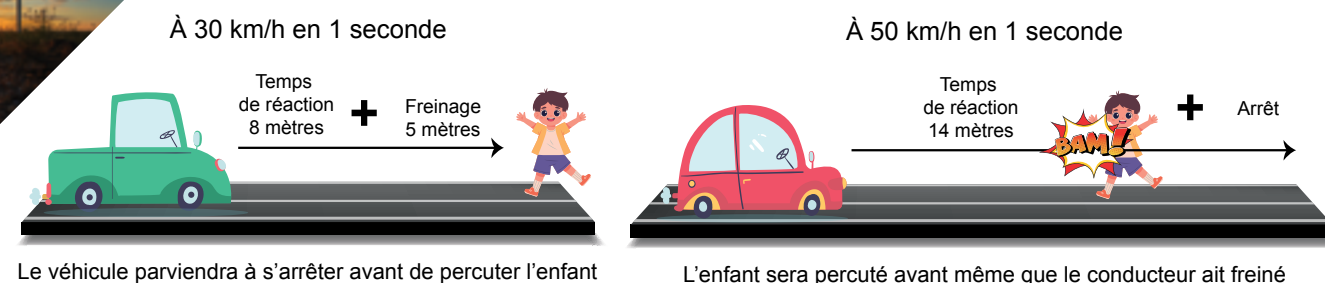
BIEN VIVRE ENSEMBLE

LE SAVEZ-VOUS ? : SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Savez-vous pourquoi la vitesse maximum des véhicules motorisés est limitée à 30 km/h ?

Cela paraît inconcevable, voire impossible pour certains d'entre vous. Cela n'a peut-être aucun sens pour vous ; si ce n'est, de vous faire perdre du temps. Sachez que la vitesse est comme le sucre ou le sel. Tout est question d'habitude. Rouler à 30 km/h a pourtant tout son sens. La vitesse influence notre visibilité et donc notre faculté à percevoir.

Que se passe-t-il lorsqu'un danger imminent se présente : un enfant traverse tout à coup la route ! Il est nécessaire de parler du temps de réaction. Il correspond, à un peu moins d'une seconde. Pour davantage de simplicité, nous le porterons à une seconde. Quelque soit la situation à laquelle on est exposé, il ne change pas, que la vitesse de notre véhicule soit de 30 ou 50 km/h. Par contre on ne parcourt pas la même distance selon la vitesse à laquelle on roule.



Cela mérite que l'on remette en cause nos comportements routiers. La priorité de passage n'est jamais un droit absolu.

Article R412-28.1 du Code de la Route : Lorsque la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km/h, les chaussées sont à double sens pour les conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés et les cyclistes sauf décision contraire de l'autorité investie du pouvoir de police.

Les engins de déplacement personnel motorisés sont des « véhicules sans place assise, conçus et construits pour le déplacement d'une seule personne et dépourvus de tout aménagement destiné au transport de marchandises, équipés d'un moteur non thermique ou d'une assistance non thermique et dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 6 km/h et ne dépasse pas 25 km/h ». En savoir plus : <https://www.securite-routiere-az.fr/e/engin-de-deplacement-personnel-edp/>

Attention, vous pouvez donc croiser en toute légalité des vélos, trottinettes... dans les rues en sens unique !

DÉMARCHAGE INTERDIT À GOINCOURT : RESTONS VIGILANTS

Nous rappelons à l'ensemble des habitants que le démarchage à domicile est strictement interdit sur le territoire de la commune de Goincourt, qu'il soit commercial ou non. Cette interdiction vise à protéger les administrés contre les pratiques intrusives, voire frauduleuses, de certains démarcheurs.

Soyons vigilants : Même si certaines personnes peuvent se présenter de manière courtoise ou se prétendre mandatées par des organismes officiels, nous vous invitons à ne jamais ouvrir votre porte à des inconnus et à ne communiquer aucune information personnelle.

En cas de doute ou de comportement suspect, n'hésitez pas à contacter immédiatement la mairie ou la gendarmerie.

Pour votre sécurité et celle de vos voisins, restons attentifs et solidaires.

VANDALISME

Des actes de vandalisme et d'incivilité ont récemment touché notre village, incluant des graffiti, des dégradations de biens communaux, des dépôts sauvages ainsi que des nuisances sonores qui perturbent la tranquillité du voisinage, particulièrement les week-ends. Ces comportements témoignent d'un profond manque de respect envers notre cadre de vie, les efforts collectifs et le travail des agents municipaux engagés chaque jour pour maintenir la propreté et le bien-être de la commune.

Parmi les incidents relevés, on compte le vol de fleurs, la détérioration des décorations de Pâques, la casse d'une poubelle de la salle des fêtes, l'abandon illégal de déchets, ainsi que l'utilisation inappropriée d'appareils bruyants comme les débroussailleuses et les moteurs de motos dans des espaces résidentiels. Ces faits perturbent non seulement la vie locale mais vont à l'encontre des valeurs de respect et de civisme qui fondent notre communauté.

Nous rappelons que ces actes sont punis par la loi : les dégradations volontaires, le dépôt sauvage d'ordures, ainsi que les nuisances sonores excessives sont passibles de sanctions pénales, pouvant aller de l'amende à des peines plus lourdes selon la gravité des faits. Des mesures seront prises, incluant le dépôt de plainte auprès des autorités compétentes, afin que les responsables soient identifiés et sanctionnés.

Nous appelons l'ensemble des habitants à faire preuve de civisme et de responsabilité pour préserver la qualité de vie et l'harmonie de notre village.



LES DRONES

Utilisation d'un drone : ce que dit la loi (Résumé 2025)

La réglementation encadrant l'usage des drones en France a été révisée pour s'aligner progressivement sur les normes européennes. Elle concerne tant les particuliers que les professionnels et couvre : poids, hauteur, lieux autorisés, enregistrement, et usage.

Cadre réglementaire Les principaux textes :

- Loi du 24/10/2016 (sécurité des drones civils)
- Arrêtés de 2018, 2020, 2023
- Règlements européens 2019/945 et 947

En 2025, deux niveaux coexistent : européen et national.

En 2026, seule la réglementation européenne s'appliquera.

Les anciens scénarios nationaux (S1, S2, S3) seront remplacés par les scénarios STS-01 (VLOS) et STS-02 (BVLOS).

Le CATT sera remplacé par le CATS, valable 5 ans avec formation pratique.

Catégories de vol

Ouverte : faible risque, usage grand public

Spécifique : risque modéré, déclaration ou autorisation nécessaire

Certifiée : opérations à haut risque (livraison, inspections critiques)

Le loisir/professionnel n'est pas une distinction réglementaire.

10 règles clés en catégorie ouverte

- 1 - Vérifiez la classe CE du drone (C0 à C6) – obligatoire depuis 2024.
Sans classe : usage restreint selon le poids (<250 g en A1, >250 g en A3).
- 2 - Hauteur max : 120 m sauf exception.
Vérifiez sur Géoportail.
- 3 - Vol en vue directe uniquement (pas de BVLOS).
- 4 - Vol uniquement de jour (entre 30 min avant le lever et après le coucher du soleil).
- 5 - Interdiction en agglomération et survols de foule. Exception : propriété privée avec autorisation.
- 6 - Interdit près des aérodromes sans autorisation (distance de 5-10 km).
- 7 - Zones interdites : sites sensibles (militaires, centrales, prisons, etc.).
- 8 - Respect de la vie privée : pas de captation sans consentement. (Filmer sans autorisation = 1 an de prison + 45 000 € d'amende.)
- 9 - Assurance recommandée : pas obligatoire, mais fortement conseillée.
Renseignez-vous : consultez DGAC et AlphaTango.

Bon à savoir

- L'aéromodélisme RC est aussi concerné (hors terrains affiliés).
- À l'étranger, renseignez-vous : certaines lois interdisent les drones ou exigent des autorisations.
- En cas de survol abusif
Contactez la Gendarmerie (17) pour signaler un usage illégal au-dessus de votre propriété.

MÉDAILLÉ(E)S DU TRAVAIL

La mairie récompense les médaillés du travail. Nous vous informons que dorénavant la demande de médaille du travail se fait par voie dématérialisée (date de dépôt inchangée : 1^{er} mai pour la promotion du 14 juillet).

Il convient d'effectuer la demande sur : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Une invitation personnelle est envoyée à tous les médaillés du travail pour la remise des récompenses lors de la commémoration du 11 novembre. (sauf contre ordre)

JEUNES DIPLÔMÉ(E)S 2026

La mairie récompense les bacheliers mais aussi les élèves qui ont réussi leur CAP ou obtenu leur BEP. Vous êtes donc invités à vous faire connaître avant le 30 septembre 2026 en mairie muni de votre diplôme, d'un justificatif de domicile et d'un relevé d'identité bancaire.

CONCOURS FLEURISSEMENT

Ce concours départemental récompense les particuliers qui participent à l'embellissement de leur commune en fleurissant leur jardin, cour, balcon ou façade. Ce prix récompense aussi les commerces qui valorisent le territoire par des réalisations paysagères et florales. Les inscriptions se font directement sur oise.fr.

Toutes les réalisations doivent être visibles de la rue.

FÊTE DES VOISINS

La mairie met à votre disposition des tee-shirts, gobelets, ballons gonflables et selon les partenaires, gâteaux apéritifs, bonbons, etc... Vous devez vous inscrire environ 4 semaines avant l'évènement.

Le matériel est délivré le matin même de la fête des voisins.

FEUX DE JARDIN

Ils sont strictement **interdits** toute l'année dans un souci de sécurité et de salubrité publique (directive préfectorale).

Informations

NOUVEAUX HABITANTS

Vous habitez Goincourt depuis moins d'un an ? Nous vous invitons à vous faire connaître en mairie afin de vous communiquer tout évènement vous concernant personnellement. L'équipe municipale sera heureuse de vous souhaiter la bienvenue lors d'un verre de l'amitié. Un courrier personnel vous sera adressé.

TRANSPORT

Retrouvez tous les services existants : recherche d'horaires et d'itinéraires de tous les modes de transports (trains, cars, bus, vélos, covoiturage, ...), e-boutique pour recharger votre Pass, espace covoiturage, informations tarifaires, événements de votre réseau de transport... www.oise-mobilite.fr

MAIRIE

Tél : 03 44 45 14 87

Mail : secretariat@goincourt.fr

Horaires d'ouverture au public :

Horaires: Lundi 11h00 à 14 h00 – Mardi 14h00 à 18h00

Jeudi 14h00 à 17h30 – Vendredi 9h00 à 12h30

Horaires variables pendant les vacances scolaires

AGENCE POSTALE

Tél : 03 44 48 65 18

Les lundis, mardis et jeudis de 15h00 à 17h00.

Les mercredis et vendredis de 09h00 à 12h00

Horaires variables pendant les vacances scolaires

La levée du courrier: à 16h du lundi au vendredi et à 12h le samedi.

ÉCOLE

Groupe scolaire 03 44 15 10 93

Cantine 03 44 45 16 60

École élémentaire de l'Avelon 03 44 03 08 60

École maternelle de l'Avelon 03 44 84 49 73

Périscolaire 03 44 03 19 52

SERVICES

Assistante sociale 03 44 10 75 50

Assistantes maternelles 03 44 45 14 87

Gendarmerie 03 44 06 17 17

Hôpital 03 44 11 21 21

Médecin 03 60 36 13 43

Kinésithérapeute 03 44 45 06 08

Orthophoniste 03 44 15 53 87

Pharmacie 03 44 15 33 44

Pharmacie de garde 32 37

Samu 15

Taxi 06 26 60 84 21

Les pharmacies de garde de Beauvais et alentours sont affichées en vitrine à la Pharmacie PARAGE.

STATISTIQUES GENDARMERIE

INFORMATION ÉLU #PRÉSENTPOURLESÉLUS Commune de : 60277 GOINCOURT			
Période P-1 : 01/2024 à 06/2024 Période P : 01/2025 à 06/2025			
SÉCURITÉ ROUTIÈRE			
Nombre total d'infractions	P-1	P	
11	24		
Dont infractions stupéfiants	2	0	
Total heures de sécurité routière	29	29	
Nombre d'accidents corporels	0	1	
Nombre de Tués	0	0	
Nombre de Blessés	0	2	
INTERVENTION			
Nombre total d'interventions	P-1	P	
32	32		
Dont attentats violences intrafamiliales	10	5	
Dont accidents de circulation routière	4	7	
Dont tapages	0	0	
Dont disparitions	1	0	
Dont crises publiques et manifestations	0	1	
DÉLINQUANCE			
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	P-1	P	
3	5		
Atteintes aux biens	6	7	
Dont Caméscopes	1	2	
Dont vols 360 aux véhicules	1	1	
Destructions et dégradations	2	2	
Dont délits d'incendie ou d'explosion	1	0	
PRÉVENTION			
Actions de prévention en heures / gendarme	P-1	P	
54	4		
PRÉSENCE			
Total heures / gendarme sur la commune	P-1	P	
279	331		

La commune a désormais sa page Facebook « Commune de Goincourt »



Abonnez vous à la page pour recevoir les dernières actualités, informations et alertes sur Goincourt ou scannez le QR code ci-dessous pour accéder directement à la page de votre commune



Le saviez-vous?



HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

DÉCHETTERIE DE BEAUVAIS

17 rue Joseph Cugnot - Z.A. de Bracheux - 60000 BEAUVAIS

	Horaires Été Du 1 ^{er} avril au 31 octobre	Horaires Hiver Du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Lundi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Mardi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Mercredi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Jeudi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Vendredi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Samedi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Dimanche	9h00 - 13h00	9h00 - 13h00

DÉCHETTERIE D'AUNEUIL

Rue de la Sablière - ZI d'Auneuil - 60390 AUNEUIL

	Horaires Été Du 1 ^{er} avril au 31 octobre	Horaires Hiver Du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Lundi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Mardi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Mercredi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Jeudi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Vendredi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Samedi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Dimanche	Fermée	Fermée

DÉCHETS VERTS / POINT VERT GOINCOURT

26 rue Jean Jaurès

Du 1^{er} avril au 30 novembre
Lundi 13h-16h
Samedi 9h-12h

Du 1^{er} décembre au 31 mars
1^{er} lundi et 2^{ème} samedi du mois
9h-12h

LE SITE DE LA COMMUNE

Les chiffres clés sur les 12 derniers mois:
Goincourt.fr c'est donc :
Plus de 2 000 utilisateurs, Près de 7400 pages vues
Le top 5 des pages consultées :
1- la location de la salle,
2- la présentation de la salle,
3- Goincourt en bref,
4- les événements à venir,
5- contactez votre mairie,

En terme d'appareil de connexion,
c'est 80% des utilisateurs
se connectent via leur smartphone
et 20% par PC ou tablette.

Un guide des démarches complet est accessible à tout moment sur le site de la commune. Trouvez tout ce dont vous avez besoin pour vos démarches administratives. Toutes les réponses sont dans cet espace qui vous facilitera la vie !
cliquez sur le QR code pour découvrir le guide des démarches sur votre site internet ou rendez-vous sur goincourt.fr dans l'onglet vie pratique

TARIFS 2025-2026 LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	HABITANTS	EXTÉRIEURS
Tarif Week-end salle des fêtes	900 €	1800 €
Tarif Week-end salle des fêtes + extension	1400 €	2200 €
Option Wifi	Option Estrade : 150 €	

Le règlement se fait par paiement au comptant par régie. Un acompte de 50% du montant de la location de la salle (hors options) est à régler lors de la réservation, non remboursable en cas d'annulation (sauf en cas de force majeure). Le règlement du solde se fait 1 mois avant la date de location. Une caution du même montant que la location sera demandée. Concernant les demandes de locations de la salle des fêtes en semaine, du lundi au vendredi : 500 €, et soumises à décision au cas par cas.

BRICOLER ET JARDINER DANS LE RESPECT D'AUTRUI

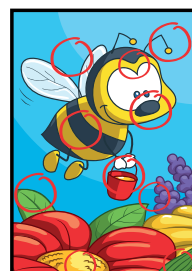
Il est à la portée de tous, d'adopter des gestes simples et respecter quelques règles de savoir vivre. Les travaux de jardinage et de bricolage doivent être effectués à des horaires respectueux du repos des voisins

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les bruits occasionnés par les engins motorisés de loisirs, mais aussi par certaines manifestations, peuvent eux aussi être évités en faisant tout simplement appel à la responsabilité et au bon sens de chacun.

RÉSULTATS DES JEUX

8	4	6	2	5	3	1	9	7
1	7	3	4	8	9	6	2	5
5	2	9	7	1	6	8	3	4
9	5	4	3	2	8	7	6	1
2	6	8	1	4	7	9	5	3
3	1	7	6	9	5	4	8	2
7	3	5	9	6	4	2	1	8
4	9	1	8	3	2	5	7	6
6	8	2	5	7	1	3	4	9



MAÇONNERIE PAYSAGERE

NICOLAS RAVAZ

Décoration- Rénovation extérieure

Terrasses - Murets - Jardinières...

10, rue du Marché Godard - Le Croquet
60390 AUNEUIL
email : nicolas.ravaz@orange.fr

03.44.47.05.36

